

Massacre à Sobame : L'heure de la vérité et des responsabilités d'Etat face à l'insécurité et la tuerie au Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

JEUDI 13 JUIN 2019

386

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Dialogue national inclusif

Le FSD et l'ADEMA Association se concertent



Horreur perpétrée à Sangha : La démission de Dahirou Dembélé refusée par IBK?



Arcanes politiques : Les neuf démissionnaires de « Yelema » déposent leurs valises à la CODEM



Orabank

un partenaire à votre écoute



Grandir
ensemble
et pour
l'Afrique

Groupe Orabank : Bénin - Burkina - Côte d'Ivoire - Gabon - Guinée - Guinée Bissau - Mali - Mauritanie - Niger - Sénégal - Tchad - Togo

www.orabank.net



Une	Dialogue national inclusif : Le FSD et l'ADEMA Association se concertent 4	P.4
Brèves	Action humanitaire : Les opérateurs économiques répondent à l'appel de Ibrahima DIAWARA, président de MTC. P.7 Éditorial d'Adam Thiam : L'essentiel n'est pas le bilan P.7 Prise en charge de notre confrère Bamanan : IBK paye les premières factures qui s'élèvent à 14 millions P.7 Atelier de planification stratégique du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable : IBK paye les premières factures qui s'élèvent à 14 millions 7 P.7 Insécurité à Ménaka : Un mine explose accidentellement et tue ses poseurs P.8 Attaque du village Dogon Sobane : La communauté internationale demande aux autorités maliennes de prendre des dispositions préventives 8 P.8 Voyage du Président de la République au Gabon : Le président du Haut Conseil de Maliens de l'Extérieur refusé d'accès à l'avion présidentiel P.9 Africa energy forum : Le président du CSDM à Lisbonne pour la circonstance 9 P.9	
Actualité	Communiqué du conseil des ministres du mercredi, 12 juin 2019 11 P.11 Horreur perpétrée à Sangha : La démission de Dahirou Dembélé refusée par IBK? 12 P.12 Ziara du Guide Ançardine A Tamani : Un baobab tombe de lui-même sur les véhicules des FAMAS 13 P.13 Éditorial : Responsabilités 14 P.14	
Politique	Massacre à Sobame : L'heure de la vérité et des responsabilités d'Etat face à l'insécurité et la tuerie au Mali 16 P.16 Arcanes politiques : Les neuf démissionnaires de « Yelema » déposent leurs valises à la CODEM 17 P.17	
Culture & société	Violence contre les femmes au centre du Mali : La jeune Kadia survivra difficilement ! 21 P.21 MAFIA SARKOZY 22 P.22 Langues africaines : Le songhoï classé par l'Union africaine comme langue officielle 28 P.28	
International	Serigne MBOUP, ex-DG de PETROSEN : «C'est avec l'ancien président WADE que Petro Tim a signé» 30 P.30 Crise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie : Les preuves de la forfaiture contre Guillaume Soro s'accroissent 31 P.31 Cote d'Ivoire : Bédié menacé d'arrestation après avoir dévoilé l'affaire du hold-up des étrangers sur la Côte d'Ivoire 32 P.32 Procès du putsch manqué au Burkina Faso : Le temps des plaidoiries P.33 Comité pour la Protection des Droits des Travailleurs Migrants : Une Burkinabè élue au sein du Comité 33 P.33	
Sport	Assemblée de la Femafoot : La relecture des textes à l'ordre du jour 34 P.34 Nominés ballon d'or 2019 : «Ceux qui pourraient priver Messi de son 6e Ballon d'Or 35 P.35	

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Édité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Directeur de la Publication** : Casimir Sangala
- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Ali Moro, Karamoko B. Keïta, Souleymane Mary Diarra (Stagiaire), Moctar Sow
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : Rita Tessougé

P.7



P.13



P.16





Dialogue national inclusif : Le FSD et l'ADEMA Association se concertent

Ce sont deux organisations très importantes de la scène politique malienne qui se sont réunies autour d'une même table pour discuter sur les questions préoccupantes de notre pays et de planifier une solution de sortie de crise. Au préalable, chacune avait travaillé à l'interne et dont les résultats ont été l'objet d'échanges à ladite rencontre. Au sortir de la rencontre, madame Sy Kadiatou SOW a donné ses impressions et appelle à une mobilisation générale du peuple malien tout entier pour reprendre en mains le destin de notre pays.

Lisez plutôt ses propos librement transcrits par Moctar SOW.

Il s'agissait pour notre association (Alliance pour la Démocratie au Mali) de venir discuter avec le FSD sur une question qui préoccupe aujourd'hui, je pense qui préoccupe tous les peuples maliens. C'est comment sortir de cette crise multidimensionnelle et la question, essentiellement du dialogue national. Com-

ment aller vers un véritable dialogue national inclusif qui prenne en charge les véritables préoccupations des maliens aujourd'hui. Des deux côtés les réflexions étaient déjà faites et nous avons eu à échanger, ce n'est pas la première rencontre. Nous continuons à échanger avec d'autres acteurs politiques et des acteurs de la société civile également. Parce qu'il paraît important aujourd'hui de nous mettre ensemble pour exprimer des positions très claires sur un certain nombre de questions : la question du dialogue, la question de la révision de la constitution, la question de la prorogation du mandat, la question de l'accord politique qui vient d'être signer, la question de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger. Il y a un certain nombre de points sur lesquels il y a une convergence de vue entre les deux organisations, l'ADEMA Association et le FSD. Donc il s'agit pour nous de poursuivre ces discussions et éventuellement d'envisager des actions communes avec le FSD comme avec d'autres acteurs politiques. Mais, le FSD est un acteur important

sur la scène politique malienne et il nous a paru tout à fait normal de revenir vers eux encore et de poursuivre des échanges que nous avons entamés. Il faut retenir que ça s'est très bien passé et nous avons constaté qu'il y a une convergence de vue sur les questions que je viens d'évoquer et que nous sommes résolus à poursuivre ensemble tout ce que nous pouvons mener comme action, nous le mènerons pour nous faire entendre. Et de tous exprimer clairement, parce que le souci que nous avons c'est de sauver notre pays hein. Tout le monde dit, tout le monde reconnaît que ça ne va pas et comment sauver le pays-là aujourd'hui. Il est déjà très, très fragilisé. Et comment le sortir de cette situation-là. C'est tous les maliens qui sont interpellés au-delà des acteurs politiques connus et reconnus, au-delà des organisations de la société civile, c'est l'ensemble du peuple malien aujourd'hui qui doit se mobiliser, se tenir debout comme pour reprendre, comme le disait le président Soumaila Cissé, pour reprendre son destin en mains. C'est vous les jeunes, c'est nous tous qui sommes concernés par cela. Donc, nous disons restons mobilisés, ne baissons pas les bras. Et continuons à nous battre pour le Mali.

■ **Moctar SOW**

Ibrahima Anne

"La garantie, c'est moi", dixit Serigne Bassirou Guèye
"La garantie, c'est moi", dixit Serigne Bassirou Guèye



M. Nouhoum Togo - Officiel

Il Faut Des sanctions urgentes contre des responsables civils et militaires de la région de Mopti.



Ammy Baba Cisse

Il faut arrêter de vouloir tout démentir. Ça ne marche pas ainsi un État.
Il faut à tout prix respecter et défendre la liberté d'expression. Moi je voudrais que les gens disent ce qu'ils pensent.
"Un bon Malien ne peut s'en prendre à la France vu tout ce qu'elle fait pour le Mali" IBK
Vu chez Kibili Demba Dembele
Encore des morts sur la route de Bamako-Ségou



Ibrahima Boubacar Yoro Maïga

Des sanctions urgentes sont en cours contre des responsables civils et militaires de la région de Mopti.
ANGA TA DRON
C'est un cousin de Habib qui a le même nom que lui qui est décédé.
Nous présentons nos condoléances à la famille Koité.



Presidence Mali

"Je rentre pour être aux côtés de mon peuple dans la douleur tel que me le recommande le devoir" avait déclaré hier #IBK. Il est rentré à #Bamako cet après-midi de Genève après avoir décidé d'écourter sa visite de travail suite à l'attaque barbare contre le village de Sobane Da



Ousmane Sonko

Chers compatriotes, Le temps est à l'action et c'est pourquoi je lance un appel à tous les sénégalais de quelque bord que soit à sortir soutenir ce mouvement ci-



toyen pour un rassemblement pacifique ce vendredi 14 juin 2019 à 15h à la place de la Nation.

Issoufou Mahamadou @Compte certifié @IssoufouMhm
J'adresse mes condoléances les plus émues à mon frère et ami SEM #IBK et à l'ensemble du peuple malien suite à cette tragédie qui vient encore une fois de plus endeuiller d'innocentes familles. Le peuple du #Niger restera toujours solidaire au peuple frère du #Mali. -IM

Karim Keita

Outré ! Consterné ! J'ai accompagné ce mardi matin dans le village de Sobane (commune de Sangha), la délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre @GouvMali. Mes condoléances aux parents des victimes ainsi qu'à la communauté chrétienne ! #Paix-descoeurs au #Mali



Soumeylou B. Maïga

Je voudrais présenter à la famille de feu le colonel Youssouf Traore mes condoléances les plus sincères. Les militants de l'ASMA-CFP gardent un souvenir plein d'émotions de son intervention lors du meeting de lancement de notre parti.
J'ai pris part, le dimanche 9 juin 2019 à #Ségou, à la célébration du quarantième jour du décès de Feu Amadou SIMAGA, dit Bamadou, survenu le 1er mai 2019. Le défunt était un ami de longue date et le beau-père de notre camarade l'Honorable Abedine Koumaré. 1/2



Macky Sall

Je suis heureux de prendre part ce jour à Abuja, capitale fédérale du Nigéria, à la prestation de serment du Président Muhammadu Buhari en cette journée de la démocratie. Mes félicitations et vœux de réussite l'accompagnent. MS



Patience...

#Mali : je propose à IBK d'aller passer 3 jours à Mopti : Jour1 : écouter tout le monde (victimes, milices, politiques, société civile...) Jour2 : demander aux acteurs leur solution à leur problème Jour3 : faire la synthèse et mettre en place un plan d'application.



Ministère des Affaires Étrangères du Mali

Le MAECI S.E.M @T_Drame a bouclé ce lundi 10 juin une visite d'amitié et de travail de 48H à Moscou où il a eu un tête-à-tête avec son homologue Russe Sergueï LAVROV suivi d'une séance de travail élargie aux 2 délégations. Visite bouclée par une conférence de presse conjointe.



Jigi

Massacre de Sobane Da : les États-Unis appellent "toutes les parties maliennes – et en particulier les chefs traditionnels et communautaires – à tout mettre en œuvre pour rétablir la paix et la sécurité dans le centre du Mali". <https://ml.usembassy.gov/fr/declaration-de-lambassade-des-etats-unis-au-mali-sur-le-massacre-de-sobane-da/> XP_G_hbectQ.twitter ...



Pr. Alpha CONDÉ

Ouverture officielle ce matin à #Conakry du forum sur les #Energies Renouvelables en Afrique en compagnie de mon ami et frère, le Président du #Tchad , SE M. Idriss Déby Itno.



Bouba Keita

La théorie, égoïsme de la victimisation, consiste à débattre de qui ou quel groupe a le + souffert ou a eu le + mal. Ce sentiment n'apporte rien d'autre qu'1 débat stérile, n'apportant aucune solution mais rajoute au problème! Œil pour œil= le monde se retrouvera aveugle!!



Larmes des pauvres

Larmes des pauvres a retweeté Primature du Mali

Si ce recueillement n'est pas suivi d'acte concret, la scène ne serait qu'une belle photo de touriste. #Koulogon, #Ogossogou et maintenant Sobane n'est-il pas temps de centrer l'effort sur cette partie du Mali ?



KONATE Malick

#Mali : Le gouverneur de la région vient de payer le prix des différentes attaques. L'attaque de Sobane-Da en est de trop pour le gouvernement qui vient de lui li-moger. #Massacre_Sobane_Da

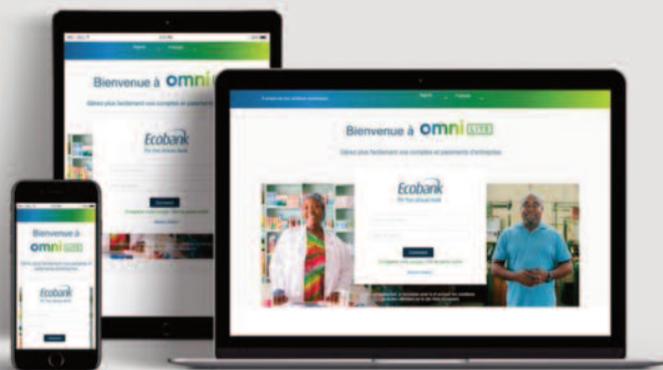


Découvrez la nouvelle plateforme

omni LITE

La banque en ligne optimisée pour les grandes entreprises locales, celles du Secteur Public et les PME

BANQUE COMMERCIALE



Voyage du Président de la République au Gabon : Le président du Haut Conseil de Maliens de l'Extérieur refusé d'accès à l'avion présidentiel



D'après nos sources bien introduites, Habib Sylla aurait été interdit d'accès à l'avion présidentiel. Que se passe-t-il entre IBK et Habib Sylla du HCME ?

Le président IBK est un homme très attaché à ses amis. C'est d'ailleurs pourquoi, il a tenu à être au Gabon pour l'anniversaire du décès de son feu ami le président EL Hadj Oumar Bongo Ondimba.

Mais, ce voyage a enregistré un incident majeur. L'absence du Président du Haut Conseil de Maliens de l'Extérieur à l'accueil du Président de la République sur place.

En effet, fief de Habib Sylla, qui aurait même acquis la nationalité gabonaise, eu égard à son attachement à ce pays, il aurait dû être à l'accueil du Président.

Cette absence à attirer l'attention de votre quotidien qui a cherché à comprendre quelles en seraient les raisons.

Le président de la république aurait refusé que Habib Sylla monte dans son avion. Frustré, ce dernier aussi reste à Bamako. La question Un Million est pourquoi IBK ne voulait de Habib Sylla à Bord son avion ?

Comment se fait-il que Habib Sylla qui avait battu campagne jusqu'à enfreindre aux règlements du HCME au profit du candidat IBK serait interdit d'accès à l'avion du président quelques mois après ?

Affaire à suivre.

■ **Moctar SOW !**

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernière informations du moment

Éditorial d'Adam Thiam : L'essentiel n'est pas le bilan



Sur les atrocités de Sobanou qui endeuillent la nation, deux bilans s'affrontent désormais : 95 morts rapportées par le maire et les forces de l'ordre dépêchées sur la scène de l'horreur le matin, contre 35 corps recensés par l'équipe du Gouverneur au moment des obsèques.

Fasse le ciel que le bilan soit le plus bas possible !

Certes, la vérité doit être de rigueur en toutes circonstances. Mais, parce que c'est notre terre qui saigne il ne faut pas laisser la bataille des chiffres nous distraire de l'essentiel. L'essentiel c'est qu'au-delà de nos différences, nous nous inclinons devant la mémoire des enfants calcinés, des mères éventrées, des vieux criblés de balles. L'essentiel est que Peul, Dogon, Bamanan, Kel Tamasheq ou Songhoy, nous nous acceptions, nous nous sachions filles et fils de la même terre, cousines et cousins les uns des autres, frères et sœurs de la même odyssee. L'essentiel est que nous réalisons que nous portons trop de coups à la mère patrie et que nous nous ressaisissions.

Car une mère est à chérir et pas à blesser. Or notre mère à nous, nous la faisons trop gémir, nous lui faisons trop mal. Il nous faut nous entendre sur l'impératif d'un nouvel élan pour le Mali. Ce sursaut vital pour le Mali, n'est plus une option mais la voie du salut, la seule voie du salut. Nous ne pouvons pas être fiers d'être des héritiers d'empires et de devoir passer, à notre tour, de lamentables lambeaux de terres à nos enfants.

Atelier de planification stratégique du Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable : IBK paye les premières factures qui s'élèvent à 14 millions

UNFPA MALI a contribué au processus d'élaboration en coordonnant le volet services sociaux de base et en faisant partie de l'équipe d'experts en programmation et en planification.

Insécurité à Ménaka : Un mine explose accidentellement et tue ses poseurs



Ce mercredi 12 juin 2019, deux individus ont tenté de poser une mine dans la ville de Ménaka, vers les environs de minuit, non loin du Commissariat de Police de ladite localité, au cours de leur manipulation, la mine a explosé et les deux poseurs sont morts. Cet acte intervient au moment où le peuple pleure ses morts à Sobane Da où plusieurs de nos concitoyens ont été lâchement abattus sans raison.

Attaque du village Dogon Sobane: La communauté internationale demande aux autorités maliennes de prendre des dispositions préventives



Après le massacre au village Dogon qui a fait 35 morts ce lundi 10 juin dans la région de Mopti, l'efficacité de la réponse sécuritaire est remise en question. « C'est un échec ». Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies au Mali (RSSG), M. Mahamat Saleh Annadif, s'est dit « choqué et outré » par cette nouvelle attaque dans le centre du Mali. « Je condamne fermement cet acte d'une barbarie inqualifiable, ainsi que les appels à la violence. J'appelle les autorités maliennes à enquêter rapidement sur cette tragédie et à traduire ses auteurs en justice ».

■ Source : KLEDU-INFOS

Communiqué du gouvernement



Le Gouvernement de la République du Mali informe l'opinion nationale et internationale que suite à la mission des enquêteurs effectuée ce jour, mardi 11 juin 2019 dans le village de Sobame, le nombre de personnes tuées a été ramené de 95 à 35 (11 adultes et 24 enfants). Ce nombre résulte d'un décompte minutieux effectué par une équipe constituée d'éléments de la protection civile, de médecins légistes du procureur de la République.

Au sujet des 95 précédemment annoncés, le chef du village de Sobame a témoigné que cela correspondait aux morts et disparus combinés. Il ressort des premières investigations menées sur le terrain qu'une centaine de femmes se seraient aussi réfugiées dans le village de Koundo.

Six (06) personnes ont été interpellées suite à des contrôles de routine, dont deux (02) par la MINUSMA. Le Gouvernement sait compter sur le sens de responsabilité des médias afin de contribuer à l'apaisement et au retour à la sérénité des populations civiles. Le Gouvernement réitère ses condoléances les plus émues aux familles endeuillées et ses souhaits de prompt rétablissement aux blessés.

Conformément aux instructions du Président de la République, le Gouvernement a mis en route une batterie de mesures pour poursuivre, arrêter et traduire devant les juridictions compétentes les auteurs de cet acte ignoble.

Le Gouvernement en appelle au sens de responsabilité des maliennes et des maliens et les invite à ne pas tomber dans le piège de l'amalgame et de la vindicte.

Bamako, le 12 juin 2019

Le Ministre de la Communication, Chargé des Relations avec les Institutions, Porte-parole du Gouvernement

Action humanitaire : Les opérateurs économiques répondent à l'appel de Ibrahima DIAWARA, président de MTC.



Monsieur Mohamed Moctar CHLEUH, PDG du groupe SDC Holding, le plus grand distributeur du riz en Afrique offre à MTC deux (2) camions de 10 tonnes chacun, soit 400 sacs de 50 kg de riz BONGOU soit 20 tonnes pour les populations démunies du mali. Ceci pour accompagner et encourager l'action de MTC dans sa volonté de paix et de réconciliation avec des dons de produits de premières nécessités pour soulager les populations en détresse. La cérémonie d'adhésion à MTC de Mr Mohamed Moctar CHLEUH a eu lieu ce même jour. Il lance en même temps un appel à tous les opérateurs économiques au mali comme à l'extérieur pour soutenir comme lui l'action noble de paix de Maliens Tout Court et de son président Ibrahima DIAWARA.

**Maliens Tout Court
Vivre ensemble**

Prise en charge de notre confrère Bamanan : IBK paye les premières factures qui s'élèvent à 14 millions



Le Président de la République Ibrahim Boubacar Keita a pris en charge des 21.500 euros soit environ 14 millions de francs CFA, constituant le devis de la première prise en charge de notre confrère Seydou Traoré dit Bamanan de la Radio Jekafo, hospitalisé en ces moments en Tunisie.

Nous saluons le geste du Président de la République. L'équipe médicale s'organise déjà pour aller rapidement aux deux opérations chirurgicales délicates nécessaires pour son cas.

Prions et disons merci à IBK.

Africa energy forum : Le président du CSDM à Lisbonne pour la circonstance



« Nous sommes convaincus, sans énergie, pas de développement. Voilà la raison pour laquelle je participe à ce forum pour défendre la cause de la diaspora malienne... » dit le président Chérif Mohamed Haidara, président du CSDM.

Pour réduire le nombre de candidats à l'immigration, il faudra une implication de la communauté internationale à développer les secteurs de l'énergie et principalement celui de l'énergie solaire. La participation du CSDM à ce forum est d'inciter les institutions financières à s'impliquer d'avantage et comprendre les problèmes qui sont liés à l'immigration, qui ne sont pas simplement dû à une mauvaise gouvernance, mais surtout un manque d'investissement.

Les investissements ne peuvent prospérer que quand il y a une accessibilité à l'énergie, surtout au niveau de tous les villages. La décentralisation de l'énergie jouera très positivement l'entrepreneuriat rural et ainsi réduira considérablement l'immigration.

Le constat est que l'économie malienne est centrée à Bamako, alors que c'est toute la population qui paye les impôts. Ainsi, l'Etat à l'obligation d'investir dans tous les pays.

Aussi, les maliens de la diaspora qui souhaitent investir dans leurs villages natales sont confrontés au problème de l'énergie. Pourtant, ces investissements pourraient, non seulement favoriser leurs retours mais aussi, créer de l'emploi pour ceux qui sont sur place et qui pourraient ne plus être tentés par l'immigration. Pour ce faire, il faut développer l'énergie infrastructure et leur apporter un accompagnement dans leurs projets.

L'immigration ne doit pas être le problème exclusif des états concernés. Elle doit être une priorité pour la communauté internationale et les institutions financières.

Ce forum est l'occasion et l'espace idéal pour plaider la cause de la diaspora malienne que le CSDM se fait le plaisir de représenter et de défendre les intérêts.

Moctar SOW !

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Communiqué du conseil des ministres du mercredi, 12 juin 2019

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 12 juin 2019 dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba sous la présidence de Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a adopté :

- des projets de texte ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES AU TITRE DU MINISTERE DES DOMAINES ET DES AFFAIRES FONCIERES

Sur le rapport du ministre des Domaines et des Affaires foncières, le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant affectation au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, des parcelles de terrain, objet des titres fonciers n°162367 et n°162368, dans le Cercle de Kati.

Les parcelles de terrain, d'une superficie totale de 159 hectares 66 ares 89 centiares, sont destinées au recasement de certaines populations de la Commune IV du District de Bamako.

Les conditions et les charges de l'affectation feront l'objet d'une convention assortie d'un cahier de charges entre le Ministère en charge des Domaines et la Mairie de la Commune IV du District de Bamako.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DU LOGEMENT SOCIAL

Sur le rapport du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et du Logement social, le Conseil des Ministres a adopté :

- un projet de loi portant réglementation de la profession d'entrepreneur du bâtiment et des travaux publics ;
 - un projet de décret fixant les conditions d'agrément et de classification des entrepreneurs du bâtiment et des travaux publics.
- L'évaluation du secteur du bâtiment et des travaux publics a révélé un certain nombre d'insuffisances dont la prolifération des entreprises et le non-respect des règles régissant la profession d'entrepreneur.

Les projets de texte adoptés corrigent ces insuffisances et apportent à la réglementation

du secteur du bâtiment et des travaux publics les principales innovations ci-après :

- le remplacement du certificat de la statistique par le numéro d'immatriculation nationale ;
- l'élargissement du champ des professions incompatibles ;
- l'institution de sanctions administratives ;
- la sécurisation de l'obtention de l'agrément et de la carte professionnelle ;
- l'introduction du contrôle des entreprises par les services techniques de l'urbanisme.

L'adoption de ces projets de texte participe d'une meilleure organisation du secteur du bâtiment et des travaux publics et renforce les capacités des entreprises pour garantir la sécurité des ouvrages, des personnes et de leurs biens.

Elle s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations des états généraux sur le bâtiment et les travaux publics, tenus à Bamako.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le Président de la République a déclaré un deuil national de trois (03) jours, à compter du jeudi 13 juin 2019 à zéro heure, sur toute l'étendue du territoire national en hommage aux victimes de l'attaque terroriste perpétrée le 10 juin 2019 contre les populations du village de Sobane Da dans la Commune rurale de Sangha, Cercle de Bandiagara, Région de Mopti.

Les drapeaux seront mis en berne sur tous les bâtiments et édifices publics pendant toute la durée du deuil.

Tirant les leçons de ce drame, le Conseil des Ministres a procédé à la révocation du Gouverneur de la Région de Mopti.

2. Le Conseil des Ministres a observé une minute de silence à la mémoire de Feu Youssouf TRAORE, Colonel à la retraite et Président de l'Union des Forces démocratiques pour le Progrès, décédé le mardi 11 juin 2019.

Le Président de la République a présenté ses condoléances les plus émues à la famille de l'illustre disparu.

3. Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, le Conseil des Ministres a pris acte du rapport



initial du Mali, couvrant la période 2008-2018, sur la mise en œuvre de la convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes handicapées.

La Convention des Nations Unies relative aux Droits des Personnes handicapées du 13 décembre 2006 a été ratifiée par l'Ordonnance n°07-035/P-RM du 4 septembre 2007.

Elle a pour objectif de promouvoir, de protéger et d'assurer la pleine jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales pour les personnes handicapées. La Convention recommande à chaque Etat partie de préparer, à l'attention du Comité chargé de la surveillance de sa mise en œuvre, un rapport initial et des rapports périodiques sur les mesures prises, les progrès accomplis et les difficultés rencontrées.

Le présent rapport fait le point des mesures prises par les autorités maliennes concernant, notamment :

- la mise en œuvre d'activités de sensibilisation et d'information des populations sur le handicap ;
- la création de structures d'éducation spéciale d'enseignement visuel, auditif, intellectuel et physique ;
- la formation des interprètes en langue des signes ;
- la formation des handicapés en secours d'urgence ;
- la prise en charge sanitaire ;
- le financement d'activités génératrices de revenus ;
- l'adoption de normes pour faciliter l'accessibilité des bâtiments et édifices publics ;
- l'institution de mesures positives pour le recrutement dans la fonction publique d'Etat ;
- la promotion de la participation aux activités de loisirs et aux sports.

Bamako, le 12 juin 2019

**Le Secrétaire général du Gouvernement,
Madame SANOGO Aminata MALLE
Officier de l'Ordre national**



Horreur perpétrée à Sangha : La démission de Dahirou Dembélé refusée par IBK?

Depuis la composition du nouveau gouvernement, les maliens avaient indexé quelques figures consensuelles sur le plan de l'intégrité et de la compétence. Dans ce lot, apparaît en nette position le ministre de la défense, le Général Ibrahim Dahirou Dembélé.

Et depuis sa nomination, des bouleversements sérieux se seraient produits au niveau de l'armée. Mais le carnage qui s'est opéré le dimanche dernier dans la commune de Sangha n'aurait pas laissé le chef du département de la Défense sans émotion et réflexion.

D'après nos sources d'information, le Général Dahirou Dembélé aurait été reçu par le président de la République dans la nuit du 11 au 12 juin 2019. Celui-ci se serait présenté, chez

le Président, à sa propre demande avec sa lettre de démission. Nos sources rapportent que le ministre de la défense serait allé voir le chef de l'Etat pour lui faire part de l'état actuel de l'armée malienne. Le manque d'effectifs, manque d'équipements adéquats et surtout le manque de motivation de certains soldats. Une franchise totale de la part du ministre Dahirou Dembélé qui se verrait dans l'impossibilité d'éviter les massacres à répétition, constatés dans le pays. Il serait difficile d'arrêter cette spirale de massacres avant au minimum deux années.

D'après nos informations, les explications du ministre de la défense relèvent d'un réel souci d'avoir une armée digne de ce nom. La situation actuelle ne serait pas facile. Une source

confirme même que l'armée malienne ferait de la figuration dans 80% du pays. Pour le ministre de la défense, il faut une intégration de masse, une nouvelle dotation en équipements militaires, une grande campagne pour la motivation des militaires et surtout des sanctions contre certains chefs militaires responsables de malversations.

Le Président de la République aurait refusé de prendre la démission et aurait exhorté le ministre de la Défense de redoubler d'efforts afin de revaloriser l'armée malienne. Comme beaucoup de maliens, le ministre Dembélé aurait aussi demandé au Président de revoir, non seulement l'accord de défense avec la France, mais aussi, le renforcement du mandat de la Minusma.

En Ministre responsable, ajoute notre source, le ministre de la défense aurait demandé au Président de la République Ibrahim Boubacar Keita de ne relever aucun chef militaire car il estimerait être le premier responsable.

Ziara du Guide Ançardine A Tamani : Un baobab tombe de lui-même sur les véhicules des FAMAS

Dans la nuit du samedi 8 juin 2019, à 2h10 minutes, un grand baobab s'est effondré sur un véhicule de la garde nationale et le véhicule personnel d'un gendarme à Tamani. Il n'y a pas eu de perte en vie humaine, mais une grosse frayeur obligeant certains visiteurs à prendre la poudre d'escampette pendant un moment.

En effet, lors de l'édition du Ziara 2019, du très célèbre et respecté guide d'Ançardine, Ousmane Madani Haidara, l'un des faits marquants a été l'effondrement d'un baobab dont le diamètre était de plus de 2 mètres, sur des véhicules. Ce fait mystérieux a été interprété de plusieurs façons. Mais ce qu'il faut retenir, est que, jusqu'à preuve de contraire, personne n'arrive à comprendre ce qui s'est réellement passé.

Comment est-ce possible qu'un si grand baobab s'abatte de la sorte sans un vent violent ? Y'a-t-il eu un acte de sabotage ? Était-ce l'abri des Djinns, qui se sont fâchés ? Pourquoi le baobab a-t-il bélé, avant de tomber... Voilà autant de questions, qui n'ont jusqu'à présent pu avoir de réponse. Pour l'instant, à travers



des témoins de la scène, le grand baobab a hurlé deux fois avant de s'allonger sur deux véhicules. "Quelques instant avant de tomber, le baobab a fait un grand bruit qui ressemblait à celui d'une vache. Nous avons eu le temps de vite sonner l'alarme et plusieurs éléments de la gendarmerie et de la garde nationale, ont

pu se mettre à l'abri. Malgré tout, nous avons recensé plusieurs blessés", a-t-on appris à travers une source anonyme.

Il semblerait donc, que plusieurs personnes se soient réveillées en sursaut pour tenter de s'en fuir loin de Tamani. Puisque, les rumeurs couraient dans tous les sens, comme quoi, qu'il y avait une attaque terroriste en cours. Par ailleurs, les plus audacieux se sont approchés des lieux pour chercher à savoir de quoi, il s'agissait exactement. C'est ainsi que la vraie information a assez vite fait le tour du village. Et les gens sont sortis massivement, pour dégager le très grand baobab de plus de 2 mètres, qui était carrément plongé sur la partie d'avant du véhicule de la garde nationale.

A en croire notre source, le lendemain matin, seul un des fils du Chérif et sa dernière épouse seraient venus sur les lieux, pour en savoir d'avantage. Pour ce qui concerne le grand Ya Bani, il aurait brillé par son silence. Pourtant, tout le monde pensait qu'il allait rendre une visite de courtoisie aux militaires blessés. Peut-être qu'il compte bien se reposer avant, mais nous restons convaincus, qu'il se rendra lui-même au chevet des blessés très bientôt.

■ Source: Le Confident





Éditorial : Responsabilités

A l'évidence, les solutions appliquées à la crise malienne sont jusqu'ici inopérantes. En attestent la longue liste des massacres et la prolifération des groupes extrémistes sur le territoire. Depuis le début de l'année, Koulogon, Ogossagou et Sobane sont les épisodes les plus meurtriers d'un feuilleton macabre à scénario unique : des hommes armés débarquent dans un village sans défense, posent des actes criminels et se fendent dans la nature. Après l'horreur, gouvernement, Onu, France pour ne citer que les principaux, se fendent de communiqués dont les termes sont presque invariables, mis à part évidemment le bilan et la scène du crime. Curieusement, les autres intervenants semblent vouloir faire porter le chapeau de l'échec collectif au gouvernement. La Minusma et la France pointent régulièrement l'incapacité des forces de défense et de sécu-

rité maliennes à assurer la sécurité des citoyens.

A première vue, il est de bon ton de rappeler à l'Etat malien ses responsabilités régaliennes. Tout Etat doit protéger ses citoyens et assurer la sécurité sur son territoire. Mais dans le contexte malien, se contenter de rappeler ce principe revient à se cacher derrière son doigt. C'est ce que font nos partenaires étrangers, en soulignant constamment l'incapacité du gouvernement à assumer ses responsabilités. Ils masquent ainsi leur part de responsabilité dans la gestion de la crise malienne.

Il est inutile de rappeler que si le Mali avait les moyens d'assurer la sécurité sur son territoire, il ne ferait pas appel à des forces étrangères pour l'épauler. Quand éclata la crise en 2012, nos voisins furent les premiers à voler à notre secours dans le cadre de la Misma. La mission africaine s'est muée en mission onu-

sienne devant l'ampleur de la crise. La Minusma a donc vu le jour en réponse au devoir de la communauté internationale d'aider le pays en difficulté à se relever. La mission a été dotée de moyens conséquents en termes de budget et d'effectifs. Pour l'exercice 2017-2018, le budget de la Minusma se chiffre à 1,077 milliard de dollars ; les effectifs militaires s'élèvent à 10.320 et les policiers sont au nombre de 1.105. Est-ce suffisant ? En tout cas, ces chiffres font rêver les dirigeants maliens.

La protection de la population civile est inscrite en bonne place dans les missions du contingent onusien. Normalement, les Casques bleus devraient aider à combler les lacunes des forces maliennes. Car, l'absence de l'Etat dans certaines parties du territoire, consécutivement à la crise, a amené les communautés à constituer des groupes d'autodéfense afin de se protéger contre les assassinats ciblés. Mais en matière de déploiement pour protéger les civils, les hauts faits d'arme des soldats de la paix ne sont pas

très connus. Pourtant, on ne pourrait pas taxer leurs communicants d'inefficacité.

Quant à l'autre partenaire, la France en l'occurrence, son importance et son influence sur la crise malienne crèvent l'œil. L'intervention de l'Onu obéit à la vision de la France et donc forcément elle est conforme aux visées françaises. Les résolutions du Conseil de sécurité renouvelant les mandats annuels de la Minusma portent les marques de la plume des diplomates français. La France est présente militairement sur notre sol depuis 2013 avec l'objectif de combattre les groupes terroristes. Mais bizarrement, l'ancienne puissance colonisatrice n'est comptable d'aucun échec. La barque de l'Etat malien est constamment chargée. Dans la presse française, le Mali basching est un sport favori. Les Maliens et leurs

dirigeants sont présentés comme des corrompus incapables de se défendre. Les Français nous font peut-être la réplique du mépris souverain que leur opposaient les Anglo-américains, venus libérer la France, lors de la Seconde Guerre mondiale.

L'Etat malien n'est écouté ni sur les solutions à adopter ni sur la communication sur la crise. Personne ne prête attention à ses précautions de langage quand il évite soigneusement de désigner une ethnie comme étant l'unique victime de l'insécurité.

Lors des précédents massacres, il y a eu un matraquage médiatique pour tenter d'accréditer l'idée de la stigmatisation d'une ethnie. Existe-t-il des villages mono ethniques au Mali ? Assurément non. Des pyromanes attisent le feu de la division. A dessein, pourrait-

on dire. Car, les foyers de tension sont porteurs d'opportunités pour les humanitaires et les consultants de tout poil, les trafiquants de tout acabit. Les images macabres favorisent la levée de fonds-fundraising pour utiliser l'expression à la mode – prétendument destinés aux victimes. Quant aux trafiquants et autres acteurs de l'économie de guerre, ils ont la possibilité de faire fructifier leur business.

Contrarier les velléités des profiteurs de la crise ? C'est possible. A condition que les différents partenaires acceptent de se serrer les coudes pour combattre les groupes radicaux qui sont à l'origine des troubles chez nous.

■ B. TOURÉ

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Massacre à Sobame : L'heure de la vérité et des responsabilités d'Etat face à l'insécurité et la tuerie au Mali

■ ■ En bas Ogossagou, 23 mars 2019, 174 victimes. En haut 12 semaines plus tard Sobane da, 9 et 10 juin 2019, 95 victimes et 205 disparus à l'heure où j'écris ces lignes (les falsifications et contestations de chiffre vont bon train pour évoquer 35 au lieu de 95, mais qu'à cela ne tienne ce sont les populations maliennes qui sont tuées). Qu'ils reposent tous en paix .

Mes pensées vont aux familles, aux proches aux parents, et à tous ceux qui restent... » Bertet Sursaut national Oui mais que nos dirigeants assument leur responsabilité. Je l'ai dit et je répète: notre plaie restera toujours infectée tant qu'on ne désinfecte pas avec précaution et responsabilité. Comment peut-on croire à la fatalité alors que l'on peut éviter la perte de vie des centaines de nos compatriotes avec une volonté

réelle et un courage politique assumé ! Au lieu de cela, nos dirigeants se plaisent à nous faire croire que nos ennemis sont dehors, que les bouc-émissaires sont ailleurs. Cela dédouane toutes responsabilités et culpabilité interne. Et si l'on se dise enfin la vérité pure et simple? Il y a tout juste un mois qu'il y a eu tambour et trompette et sirènes-de-l 'hémicycle de nos « députés nommés » désignant Boubeye et son gouvernement comme co-responsables de toute l'insécurité et tuerie au Mali. Pour éviter la honte du siècle, Boubeye est parti laissant place au Super Premier ministre de l'économie et des finances, Dr. Boubou Cissé avec son gouvernement de missions!

Certains esprits pouvaient croire au miracle politique et politicien malien à résoudre nos problèmes et à nous soulager de notre « enfer

quotidien ». RIEN.

En réalité, il faut se résoudre à l'évidence que notre vrai problème se résume à une carence de ressources humaines vernie de beaux discours et de propositions mensongères pour berner le peuple !

Qu'ils assument pour une fois leur mission de répondre à ces 3 questions essentielles, à savoir:

1- Qui sont réellement responsables, c'est-à-dire qui tuent les maliens?

2- Comment et pourquoi n'arrivons pas à éviter ces multiples massacres des populations maliennes?

3- Que faites-vous au-delà des agencements de belles phrases émotionnelles (gouvernements, députés, institutions, etc....)?

Enfin, monsieur Ibrahim Boubacar Keïta, Président de la République du Mali, Chef Suprême des armées,..... l'Histoire retient les actes et situent les responsabilités! Donc assumez et agir maintenant et toute suite au-delà des mots!

Les maliens veulent des actes et rien d'autre !

■ Pr. Clément DEMBÉLÉ





Arcanes politiques : Les neuf démissionnaires de « Yelema » déposent leurs valises à la CODEM

Quelques jours après leur démission, les désormais neuf (9) anciens membres du Comité Exécutif Central (CEC) du parti « Yelema » de Moussa Mara ont rejoint la famille du parti de la Quenouille, la Convergence pour le Développement du Mali (CODEM). L'information a été confirmée par, et les nouveaux adhérents, et des membres du bureau exécutif national de la formation politique de Housseïni Amion Guindo.

La famille de la CODEM s'agrandit. Elle vient d'enregistrer l'adhésion des neuf (9) membres du Comité exécutif central du parti « Yelema », qui ont claqué la porte de ce jeune parti le 6 juin. L'information de cette adhésion a été

confirmée par tous les deux camps : les nouveaux adhérents et des membres du Bureau National (BN) de la CODEM.

« Nous avons décidé d'adhérer à la CODEM, car c'est un parti dans lequel nous nous retrouvons », précise un démissionnaire de Yelema que nous avons joint au téléphone. Notre interlocuteur va plus loin dans ses explications : « Nous avons décidé de rejoindre la CODEM pour le leadership des jeunes, chose pour laquelle nous nous battons depuis des années ». L'ancien membre du CEC de « Yelema » a aussi rappelé que c'est pour cette promotion du leadership jeune qu'il y a eu, il y a de cela des années, la tentative de fusion entre son ancien parti, « Ye-

lema » et son nouveau, la CODEM. Il a enfin précisé que la cérémonie d'adhésion aura lieu dans la semaine.

Du côté du Bureau National (BN) de la Convergence pour le Développement du Mali (CODEM), nous avons joint certains membres, dont le président, qui ont confirmé l'information. « Oui c'est vrai ! Ils nous ont contactés et nous ont informés de leur décision de rejoindre la CODEM », nous confirme le président du parti. Quant à la motivation de ces neuf membres pour rejoindre son parti, notre interlocuteur avance la promotion du leadership des jeunes.

Il faut préciser que les neuf désormais anciens membres du Comité exécutif central (CEC) de « Yelema » et nouveaux membres du parti des cols bleus sont entre autres : Abdoulaye Diarra, Adama Diakité, Samba Sidibé, Amadou Aya, Abou Sanogo, Mama Diarra, Aly Ongoïba, Ousmane, Cissé, et Moulaye Ongoïba.

■ **Boureïma Guindo**

Communiqué conjoint relatif à l'adoption du projet de loi organique portant prorogation du mandat des députés à l'Assemblée Nationale



Rencontre entre L'ADEMA Association et le Parti FARE : Un communiqué conjoint signé par les deux parties

Rencontre entre l'ADEMA ASSOCIATION et le PARTI FARE

Communiqué conjoint

Le lundi 10 juin 2019, une délégation de l'ADEMA ASSOCIATION conduite par sa présidente madame Sy Kadiatou Sow a été reçue par une délégation du parti FARE, conduite par son président monsieur Modibo Sidibé. La rencontre s'est déroulée au siège du parti FARE.

A l'entame de la rencontre, il a été observé une minute de silence à la mémoire des victimes civiles du massacre de Sobanekou.

L'ADEMA Association et le parti FARE, s'inclinent devant la mémoire des victimes, présentent leurs condoléances aux familles endeuillées et souhaitent un prompt rétablissement aux blessés.

L'ADEMA Association et le parti FARE condamnent avec la plus grande fermeté ce massacre qui rallonge la série noire que vivent les maliens. Rappelant au gouvernement qu'il a la responsabilité d'assurer la protection des personnes et de leurs biens, ils exigent qu'il mette fin définitivement à ces horreurs innommables.

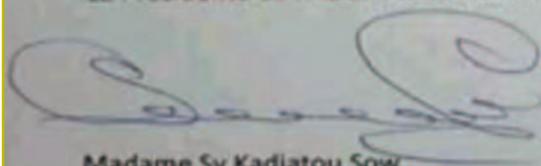
L'ADEMA Association et le parti FARE désapprouvent la décision de proroger le mandat des députés et estiment qu'elle est illégale et illégitime.

Les échanges, qui se sont tenus dans une atmosphère fraternelle et cordiale, ont porté sur les questions relatives à la crise que vit le Mali et les stratégies de sortie de crise au Mali.

Tout en mettant en exergue leur vision partagée de l'avenir du pays, la nécessité de trouver des solutions structurelles à la crise multidimensionnelle que traverse le Mali, l'ADEMA Association et le parti FARE ont convenu d'œuvrer ensemble pour la tenue du dialogue national inclusif et refondateur et d'élargir les concertations à d'autres forces vives de la nation.

Bamako le 10 juin 2019

La Présidente de l'ADEMA ASSOCIATION



Madame Sy Kadiatou Sow

Le Président du parti FARE



Monsieur Modibo Sidibé

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Violence contre les femmes au centre du Mali : La jeune Kadia survivra difficilement !



Les femmes et les jeunes filles sont les plus exposées (on dirait) à la crise sécuritaire au centre du Mali. Dans cette histoire fictive, nous exposons le drame de la jeune Kadia.

La vie au centre du Mali, notamment dans la région de Mopti, reste rythmée par le viol des femmes, les assassinats de civils, les vols de bétails, une crise éducative, l'insécurité alimentaire, etc. Les enfants et les femmes sont, d'après plusieurs rapports d'organisations internationales, les plus touchés. Les bandits à la base de cette crise à la couleur « incolore » n'ayant aucune dignité n'hésitent pas à s'en prendre aux femmes et aux jeunes filles parties dans les forêts à la recherche du bois de chauffe. Beaucoup de filles vivant dans cette localité vivent avec les séquelles des atrocités qu'elles ont subies dans cette région. D'autres mêmes y ont laissé leur vie.

La jeune Kadia, adolescente de 15 ans, violée, était convoitée par tous les jeunes du village. Elle était celle pour laquelle la « guerre de

Troie » allait avoir lieu. Belle, intelligente, charmante, élégante, polie et timide, la jeune Kadia était également le genre de femme que beaucoup de chefs de famille voudraient comme seconde épouse. Dans sa famille, elle vivait avec ses trois frères, son père et sa mère.

En tant que première fille ou plutôt l'aînée de la famille, elle avait bénéficié de toute l'attention de ses parents malgré que les moyens de subsistance de la famille fussent limités parce que le père Amadou était pêcheur et la mère Aissatou vendeuse de poissons fumés. Des activités qui tournent au ralenti avec la recrudescence de l'insécurité.

Tout le malheur de Kadia commence avec l'arrêt de toutes les activités pédagogiques dans cette localité suite à la mise à sac de son école par des bandits qui n'ont pas hésité à mettre du feu à toutes les classes. Chose qui a privé cette enfant qui se préparait pour l'examen du Diplôme d'Étude Fondamentale (DEF). Alors, malgré l'insécurité grandissante et n'ayant pas de moyens suffisants, Amadou a

décidé la non-fuite. Il est resté avec sa famille dans cette localité bien vraie que ses activités de pêche étaient pratiquement impossibles à mener. C'est Aissatou qui se débrouillait dans les ventes sur le marché. Kadia était devenue la ménagère.

Comme d'habitude, chaque soir, elle se rendait en compagnie de quelques-unes de ses camarades d'âge dans la brousse à la recherche du bois de chauffe pour les menus du lendemain. Cela constituait pour chacune d'elle une occasion pour se raconter et rire en éclat. Nulle d'entre elles ne sentait la fatigue lui remonter à cause de ces amusements sans fin. Malheureusement, l'induction n'a pas toujours raison.

Nul ne pouvait imaginer que la jeune Kadia allait différemment retourner au village ce soir-là où elle avait formulé le désir à sa mère de rester à la maison parce qu'elle ne se sentait pas en forme. Aissatou refusant cela, Kadia a été obligée de se rendre dans la brousse en compagnie de ses trois camarades. Alors que les filles se préparaient pour retourner à la maison avec leur fagot de bois, elles se font surprendre par ces âmes assoiffées de sang. Chacune se dessaisit alors de son fagot en prenant la fuite en sanglot.

Toutes les autres ont réussi à s'échapper sauf Kadia qui était la cible de ces bandits qui n'ont eu aucune pitié pour elle. Les 10 hommes l'ont violée à tour de rôle avant de la laisser pour morte sur des feuilles mortes dans la pleine brousse. Kadia supporta difficilement cet incident qui la met en état de grossesse. Même si elle a survécu à ce viol collectif, elle a mené une vie de honte et de remords comme maintes femmes et maintes jeunes filles victimes de la même situation.

Ses autres camarades viennent passer l'information de leur agression dans le village. Une équipe est déployée immédiatement par le chef du village à la recherche de l'adolescente qui est retrouvée étendue sans un seul morceau d'habit autour de son corps.

Ce drame a tellement bouleversé la famille de Kadia que sa mère a décidé de s'enfuir avec eux pour se rendre dans un camp de déplacé. La jeune Kadia a réussi difficilement à supporter cette grossesse pour laquelle elle ne connaissait aucun père.

■ Fouseni TOGOLA

MAFIA SARKOZY



On parle beaucoup de conflits d'intérêts dans la vie politique ces derniers temps. Des amitiés de Nicolas Sarkozy avec le milieu de la finance et des médias, de l'affaire Woerth-Bettencourt aux récentes révélations du livre de Martin Hirsch, mais les journalistes « officiels » oublient aussi d'autres évidences. Alors que le déficit prévisionnel de la Sécurité Sociale a été annoncé cette semaine et qu'une diminution des remboursements est d'ores et déjà au programme, il est temps de se pencher sur le secteur de la santé, de comprendre son fonctionnement, et surtout d'en connaître les acteurs.

Le clan Sarkozy

Le Pôle Emploi, né de la fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC sur une idée de Nicolas Sarkozy, compte 50.000 employés. La Sécurité Sociale, comprenant l'Assurance Maladie, l'Assurance Vieillesse et les URSSAF compte 120.000 employés. Ces deux organismes ont été concernés par une réforme récente concernant les Complémentaires Santé. Ainsi, depuis le 1er janvier 2009, 170.000 employés ont été

contraints de résilier leurs contrats avec leurs mutuelles pour adhérer à une « mutuelle employeur obligatoire ». Ceux qui ont des enfants ont également été obligés d'inscrire ces derniers sur le nouveau contrat (sauf s'ils étaient déjà ayant-droits sur le compte du conjoint via un mutuel employeur obligatoire). On peut appeler ça du passage en force. C'est une conséquence de la loi Fillon de 2003.

Ce qui est encore plus étonnant, c'est de constater que c'est le même organisme qui a remporté les deux marchés. Je ne connais pas les modalités des appels d'offre mais je m'étonne de voir que c'est le groupe Malakoff-Médéric qui a raflé la mise, obtenant d'un coup, d'un seul, 170.000 adhérents supplémentaires, sans compter les ayant-droits. Ajoutez à cela les 800.000 salariés CHR (café-hôtellerie-restauration) qui rentreront dans le dispositif en janvier 2011... c'est encore Malakoff Médéric qui a emporté le marché. Revenons donc sur l'histoire de cette compagnie d'assurance et de prévoyance pour comprendre un peu mieux les enjeux.

Pour vous donner une idée du poids de Malakoff-Médéric sur le marché français, c'est le

n°1 des groupes paritaires de protection sociale, n°2 de la retraite complémentaire et n°3 en santé collective (classement Argus de l'Assurance). Le groupe est né de la fusion de Malakoff et Médéric (d'où son nom) le 30 juin 2008, soit 6 mois avant la mise en place du dispositif « mutuelle obligatoire employeur » pour la Sécurité Sociale et le Pôle Emploi. Ainsi, dès le 1er Juillet, le président de Médéric cède sa place pour laisser seul au commandement du groupe, le président de Malakoff : un certain Guillaume Sarkozy. Ce dernier est loin d'être un inconnu : au Medef de 2000 à 2006, il a aussi été le vice-président de la CNAM de 2004 à 2005. Guillaume Sarkozy, comme son nom l'indique, est le frère de Nicolas.

Puisque j'évoque la fratrie Sarkozy, intéressons-nous maintenant au troisième larron : François Sarkozy. Pédiatre de formation, François a abandonné la pratique de la médecine pour se consacrer à l'industrie pharmaceutique (principalement orientée vers la gériatrie) depuis 2001. Ainsi, il siège au conseil de surveillance de Bio Alliance Pharma et est devenu le président d'AEC Partners dont une des missions est le conseil aux fonds d'investissement.

Par ailleurs, François Sarkozy a également lancé une chaîne de télévision spécialisée dans la santé sur internet... financée par le laboratoire Sanofi. Ajoutons à cela ses relations avec le groupe Paris Bio Tech Santé, l'un des protagonistes de l'affaire de l'Arche de Zoé, et on l'aura compris, l'homme a tissé sa toile : il fait partie aujourd'hui des puissants lobbys de l'industrie pharmaceutique. D'ailleurs le grand plan Alzheimer lancé par le gouvernement est un joli cadeau de quelques centaines de millions d'euros, une aubaine pour le secteur dont il défend les intérêts.

Et maintenant la cerise sur le gâteau, celui dont on ne parle jamais, le cerveau, l'éminence grise : Olivier Sarkozy (demi-frère de Nicolas Sarkozy), qui copilote depuis avril 2008 l'activité mondiale de services financiers de Carlyle Group (), probablement celui qui tire les ficelles. Le Groupe Carlyle est une société d'investissement américaine fondée en 1987. Basé à Washington D.C., il est présent dans de nombreux domaines d'activités, comme l'aéronautique, la défense, l'industrie automobile et des transports, l'énergie, les télécommunications et les médias. Ses investissements sont es-

sentiellement situés en Amérique du Nord, en Europe et en Asie du Sud-Est. Le groupe possède 89,3 milliards de dollars de capitaux propres et il emploie plus de 515 professionnels de l'investissement dans 21 pays. Les différentes entreprises de son portefeuille emploient, quant à elles, plus de 286 000 personnes dans le monde et Carlyle à environ 1 100 investisseurs répartis dans 31 pays à travers le monde.

Pour rappel, le groupe Carlyle a ou a eu parmi ses membres actifs l'ancien Premier ministre britannique John Major, James Baker, ancien secrétaire d'État américain, George Bush père, ancien directeur de la CIA et ancien président des États-Unis, Frank Carlucci, ancien directeur de la CIA et secrétaire à la Défense américain, Karl Otto Pöhl, ex-président de la Bundesbank, la famille Ben-Laden et plusieurs chefs d'État et de gouvernement.

Le groupe Carlyle n'est pas coté en Bourse, et n'est donc non tenu de communiquer à la Securities and Exchange Commission (la commission américaine chargée de veiller à la régularité des opérations boursières) le nom des associés, des actionnaires, pas plus que le nombre de leurs parts respectives.

4 frères : Le cerveau qui copilote l'activité mondiale des services financiers d'une multinationale tentaculaire, l'un en charge de l'exécutif de la France, notre Président, l'un à la tête d'un des plus gros groupes d'assurance santé et le dernier qui sert les intérêts des laboratoires. Si ça ne s'appelle pas un conflit d'intérêt, je me demande ce que c'est... Pourtant les médias en parlent peu et préfèrent s'étendre sur les amis milliardaires de Nicolas Sarkozy. On peut légitimement nourrir des inquiétudes sur l'avenir de notre pays. Les réformes engagées depuis 2004 ne font que confirmer sa détérioration et l'on peut prédire le démantèlement de toutes nos structures sociales et services publics d'ici quelques années.

Les Français, lassés des trop longues présidences de François Mitterrand et de Jacques Chirac, ont élu Nicolas Sarkozy en comptant sur son énergie pour revitaliser leur pays. Ils espéraient une rupture avec des années d'immobilisme et des idéologies surannées. Ils ont eu une rupture avec les principes qui fondent la nation française. Ils ont été stupéfaits par cet « hyper-président », se saisissant chaque jour d'un nouveau dossier, aspirant à lui la

droite et la gauche, bousculant tous les repères jusqu'à créer une complète confusion. Comme des enfants qui viennent de faire une grosse bêtise, les Français sont trop occupés à se trouver des excuses pour admettre l'ampleur des dégâts et leur naïveté. Ils refusent d'autant plus de voir qui est vraiment Nicolas Sarkozy, qu'ils auraient dû s'en rendre compte depuis longtemps.

C'est que l'homme est habile. Comme un illusionniste, il a détourné leur attention en offrant sa vie privée en spectacle et en posant dans les magazines people, jusqu'à leur faire oublier son parcours politique.

Que l'on comprenne bien le sens de cet article : il ne s'agit pas de reprocher à M. Sarkozy ses liens familiaux, amicaux et professionnels, mais de lui reprocher d'avoir caché ses attaches aux Français qui ont cru, à tort, élire un homme libre.

Pour comprendre comment un homme en qui tous s'accordent aujourd'hui à voir l'agent des États-Unis et d'Israël a pu devenir le chef du parti gaulliste, puis le président de la République française, il nous faut revenir en arrière. Très en arrière. Il nous faut emprunter une longue digression au cours de laquelle nous présenterons les protagonistes qui trouvent aujourd'hui leur revanche.

Secrets de famille

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les services secrets états-uniens s'appuient sur le parrain italo-US Lucky Luciano pour contrôler la sécurité des ports américains et pour préparer le débarquement allié en Sicile. Les contacts de Luciano avec les services US passent notamment par Frank Wisner Sr. puis, lorsque le « parrain » est libéré et s'exile en Italie, par son « ambassadeur » corse, Étienne Leandri.

En 1958, les États-Unis, inquiets d'une possible victoire du FLN en Algérie qui ouvrirait l'Afrique du Nord à l'influence soviétique, décident de susciter un coup d'État militaire en France. L'opération est organisée conjointement par la Direction de la planification de la CIA — théoriquement dirigée par Frank Wisner Sr. — et par l'OTAN. Mais Wisner a déjà sombré dans la démence de sorte que c'est son successeur, Allan Dulles, qui supervise le coup. Depuis Alger, des généraux français créent un Comité de salut public qui exerce

une pression sur le pouvoir civil parisien et le contraint à voter les pleins pouvoirs au général De Gaulle sans avoir besoin de recourir la force [1].

Or, Charles De Gaulle n'est pas le pion que les Anglo-Saxons croient pouvoir manipuler. Dans un premier temps, il tente de sortir de la contradiction coloniale en accordant une large autonomie aux territoires d'outre-mer au sein d'une Union française. Mais il est déjà trop tard pour sauver l'Empire français car les peuples colonisés ne croient plus aux promesses de la métropole et exigent leur indépendance. Après avoir conduit victorieusement de féroces campagnes de répression contre les indépendantistes, De Gaulle se rend à l'évidence. Faisant preuve d'une rare sagesse politique, il décide d'accorder à chaque colonie son indépendance. Cette volte-face est vécue comme une trahison par la plupart de ceux qui l'ont porté au pouvoir. La CIA et l'OTAN soutiennent alors toutes sortes de complots pour l'éliminer, dont un putsch manqué et une quarantaine de tentatives d'assassinat [2]. Toutefois, certains de ses partisans approuvent son évolution politique. Autour de Charles Pasqua, ils créent le SAC, une milice pour le protéger.

Pasqua est à la fois un truand corse et un ancien résistant. Il a épousé la fille d'un bootlegger canadien qui fit fortune durant la prohibition. Il dirige la société Ricard qui, après avoir commercialisé de l'absinthe, un alcool prohibé, se respectabilise en vendant de l'anisette. Cependant, la société continue à servir de couverture pour toutes sortes de trafics en relation avec la famille italo-new-yorkaise des Genovese, celle de Lucky Luciano. Il n'est donc pas étonnant que Pasqua fasse appel à Étienne Leandri (« l'ambassadeur » de Luciano) pour recruter des gros bras et constituer la milice gaulliste [3]. Un troisième homme joue un grand rôle dans la formation du SAC, l'ancien garde du corps de De Gaulle, Achille Peretti — un Corse lui aussi —.

Ainsi défendu, De Gaulle dessine avec panache une politique d'indépendance nationale. Tout en affirmant son appartenance au camp atlantique, il remet en cause le leadership anglo-saxon. Il s'oppose à l'entrée du Royaume-Uni dans le Marché commun européen (1961 et 1967) ; il refuse le déploiement des casques de l'ONU au Congo (1961) ; il encourage les États latino-américains à s'affranchir de l'impérialisme US (discours de Mexico,

1964) ; Il expulse l'OTAN de France et se retire du Commandement intégré de l'Alliance atlantique (1966) ; Il dénonce la Guerre du Viêt-Nam (discours de Phnom Penh, 1966) ; Il condamne l'expansionnisme israélien lors de la Guerre des Six jours (1967) ; Il soutient l'indépendance du Québec (discours de Montréal 1967) ; etc.

Simultanément, De Gaulle consolide la puissance de la France en la dotant d'un complexe militaro-industriel incluant la force de dissuasion nucléaire, et en garantissant son approvisionnement énergétique. Il éloigne utilement les encombrants Corses de son entourage en leur confiant des missions à étranger. Ainsi Étienne Leandri devient-il le trader du groupe Elf (aujourd'hui Total) [4], tandis que Charles Pasqua devient l'homme de confiance des chefs d'États d'Afrique francophone.

Conscient qu'il ne peut défier les Anglo-Saxons sur tous les terrains à la fois, De Gaulle s'allie à la famille Rothschild. Il choisit comme Premier ministre le fondé de pouvoir de la Banque, Georges Pompidou. Les deux hommes forment un tandem efficace. L'audace politique du premier ne perd jamais de vue le réalisme économique du second.

Lorsque De Gaulle démissionne, en 1969, Georges Pompidou lui succède brièvement à la présidence avant d'être emporté par un cancer. Les gaullistes historiques n'admettent pas son leadership et s'inquiètent de son tropisme anglophile. Ils hurlent à la trahison lorsque Pompidou, secondé par le secrétaire général de l'Élysée Edouard Balladur, fait entrer « la perfide Albion » dans le Marché commun européen.

La fabrication de Nicolas Sarkozy

Ce décor étant planté, revenons-en à notre personnage principal, Nicolas Sarkozy. Né en 1955, il est le fils d'un noble catholique hongrois, Pal Sarkösy de Nagy-Bocsa, réfugié en France après avoir fui l'Armée rouge, et d'Andrée Mallah, une roturière juive originaire de Thessalonique. Après avoir eu trois enfants (Guillaume, Nicolas et François), le couple divorce. Pal Sarkösy de Nagy-Bocsa se remarie avec une aristocrate, Christine de Ganaye, dont il aura deux enfants (Pierre-Olivier et Caroline). Nicolas ne sera pas élevé par ses seuls parents, mais ballotté dans cette famille recomposée.

Sa mère est devenue la secrétaire d'Achille Peretti. Après avoir cofondé le SAC, le garde

du corps de De Gaulle avait poursuivi une brillante carrière politique. Il avait été élu député et maire de Neuilly-sur-Seine, la plus riche banlieue résidentielle de la capitale, puis président de l'Assemblée nationale.

Malheureusement, en 1972, Achille Peretti est gravement mis en cause. Aux États-Unis, le magazine Time révèle l'existence d'une organisation criminelle secrète « l'Union corse » qui contrôlerait une grande partie du trafic de stupéfiants entre l'Europe et l'Amérique, la fameuse « French connexion » qu'Hollywood devait porter à l'écran. S'appuyant sur des auditions parlementaires et sur ses propres investigations, Time cite le nom d'un chef mafieux, Jean Venturi, arrêté quelques années plus tôt au Canada, et qui n'est autre que le délégué commercial de Charles Pasqua pour la société d'alcool Ricard. On évoque le nom de plusieurs familles qui dirigeraient « l'Union corse », dont les Peretti. Achille nie, mais doit renoncer à la présidence de l'Assemblée nationale et échappe même à un « suicide ».

En 1977, Pal Sarkozy se sépare de sa seconde épouse, Christine de Ganaye, laquelle se lie alors avec le n°2 de l'administration centrale du département d'État des États-Unis. Elle l'épouse et s'installe avec lui en Amérique. Le monde étant petit, c'est bien connu, son mari n'est autre que Frank Wisner Jr., fils du précédent. Les fonctions de Junior à la CIA ne sont pas connues, mais il clair qu'il y joue un rôle important. Nicolas, qui reste proche de sa belle-mère, de son demi-frère et de sa demi-sœur, commence à se tourner vers les États-Unis où il « bénéficie » des programmes de formation du département d'État.

À la même période, Nicolas Sarkozy adhère au parti gaulliste. Il y fréquente d'autant plus rapidement Charles Pasqua que celui-ci n'est pas seulement un leader national, mais aussi le responsable de la section départementale des Hauts-de-Seine.

En 1982, Nicolas Sarkozy, ayant terminé ses études de droit et s'étant inscrit au barreau, épouse la nièce d'Achille Peretti. Son témoin de mariage est Charles Pasqua. En tant qu'avocat, Me Sarkozy défend les intérêts des amis corses de ses mentors. Il acquiert une propriété sur l'île de beauté, à Vico, et imagine de corsiser son nom en remplaçant le « y » par un « i » : Sarkozi.

L'année suivante, il est élu maire de Neuilly-sur-Seine en remplacement de son bel-oncle,

Achille Peretti, terrassé par une crise cardiaque.

Cependant, Nicolas ne tarde pas à trahir sa femme et, dès 1984, il poursuit une liaison cachée avec Cécilia, l'épouse du plus célèbre animateur de télévision français de l'époque, Jacques Martin, dont il a fait la connaissance en célébrant leur mariage en qualité de maire de Neuilly. Cette double vie dure cinq ans, avant que les amants ne quittent leurs conjoints respectifs pour construire un nouveau foyer.

Nicolas est le témoin de mariage, en 1992, de la fille de Jacques Chirac, Claude, avec un éditorialiste du Figaro. Il ne peut s'empêcher de séduire Claude et de mener une brève relation avec elle, tandis qu'il vit officiellement avec Cécilia. Le mari trompé se suicide en absorbant des drogues. La rupture est brutale et sans retour entre les Chirac et Nicolas Sarkozy.

En 1993, la gauche perd les élections législatives. Le président François Mitterrand refuse de démissionner et entre en cohabitation avec un Premier ministre de droite. Jacques Chirac, qui ambitionne la présidence et pense alors former avec Edouard Balladur un tandem comparable à celui de De Gaulle et Pompidou, refuse d'être à nouveau Premier ministre et laisse la place à son « ami de trente ans », Edouard Balladur. Malgré son passé sulfureux, Charles Pasqua devient ministre de l'Intérieur. S'il conserve la haute main sur la marijuana marocaine, il profite de sa situation pour légaliser ses autres activités en prenant le contrôle des casinos, jeux et courses en Afrique francophone. Il tisse aussi des liens en Arabie saoudite et en Israël et devient officier d'honneur du Mossad. Nicolas Sarkozy, quant à lui, est ministre du Budget et porte-parole du gouvernement.

À Washington, Frank Wisner Jr. a pris la succession de Paul Wolfowitz comme responsable de la planification politique au département de la Défense. Personne ne remarque les liens qui l'unissent au porte-parole du gouvernement français.

C'est alors que reprend au sein du parti gaulliste la tension que l'on avait connu trente ans plus tôt entre les gaullistes historiques et la droite financière, incarnée par Balladur. La nouveauté, c'est que Charles Pasqua et avec lui le jeune Nicolas Sarkozy trahissent Jacques Chirac pour se rapprocher du courant Roth-



schild. Tout dérape. Le conflit atteindra son apogée en 1995 lorsqu'Édouard Balladur se présentera contre son ex-ami Jacques Chirac à l'élection présidentielle, et sera battu. Sur-tout, suivant les instructions de Londres et de Washington, le gouvernement Balladur ouvre les négociations d'adhésion à l'Union européenne et à l'OTAN des États d'Europe centrale et orientale, affranchis de la tutelle soviétique. Rien ne va plus dans le parti gaulliste où les amis d'hier sont près de s'entre-tuer. Pour financer sa campagne électorale, Édouard Balladur tente de faire main basse sur la caisse noire du parti gaulliste, cachée dans la double comptabilité du pétrolier Elf. À peine le vieux Étienne Leandri mort, les juges perquisitionnent la société et ses dirigeants sont incarcérés. Mais Balladur, Pasqua et Sarkozy ne parviendront jamais à récupérer le magot.

La traversée du désert

Tout au long de son premier mandat, Jacques Chirac tient Nicolas Sarkozy à distance. L'homme se fait discret durant cette longue traversée du désert. Discrètement, il continue à nouer des relations dans les cercles financiers.

En 1996, Nicolas Sarkozy ayant enfin réussi à clore une procédure de divorce qui n'en finissait pas se marie avec Cécilia. Ils ont pour té-

moins les deux milliardaires Martin Bouygues et Bernard Arnaud (l'homme le plus riche du pays).

Dernier acte

Bien avant la crise irakienne, Frank Wisner Jr. et ses collègues de la CIA planifient la destruction du courant gaulliste et la montée en puissance de Nicolas Sarkozy. Ils agissent en trois temps : d'abord l'élimination de la direction du parti gaulliste et la prise de contrôle de cet appareil, puis l'élimination du principal rival de droite et l'investiture du parti gaulliste à l'élection présidentielle, enfin l'élimination de tout challenger sérieux à gauche de manière à être certain d'emporter l'élection présidentielle.

Pendant des années, les médias sont tenus en haleine par les révélations posthumes d'un promoteur immobilier. Avant de décéder d'une grave maladie, il a enregistré pour une raison jamais élucidée une confession en vidéo. Pour une raison encore plus obscure, la « cassette » échoue dans les mains d'un hiérarque du Parti socialiste, Dominique Strauss-Kahn, qui la fait parvenir indirectement à la presse.

Si les aveux du promoteur ne débouchent sur aucune sanction judiciaire, ils ouvrent une boîte de Pandore. La principale victime des affaires successives sera le Premier ministre

Alain Juppé. Pour protéger Chirac, il assume seul toutes les infractions pénales. La mise à l'écart de Juppé laisse la voie libre à Nicolas Sarkozy pour prendre la direction du parti gaulliste.

Sarkozy exploite alors sa position pour contraindre Jacques Chirac à le reprendre au gouvernement, malgré leur haine réciproque. Il sera en définitive, ministre de l'Intérieur. Erreur ! À ce poste, il contrôle les préfets et le renseignement intérieur qu'il utilise pour noyauter les grandes administrations.

Il s'occupe aussi des affaires corses. Le préfet Claude Érignac a été assassiné. Bien qu'il n'ait pas été revendiqué, le meurtre a immédiatement été interprété comme un défi lancé par les indépendantistes à la République. Après une longue traque, la police parvient à arrêter un suspect en fuite, Yvan Colonna, fils d'un député socialiste. Faisant fi de la présomption d'innocence, Nicolas Sarkozy annonce cette interpellation en accusant le suspect d'être l'assassin. C'est que la nouvelle est trop belle à deux jours du référendum que le ministre de l'Intérieur organise en Corse pour modifier le statut de l'île. Quoi qu'il en soit, les électeurs rejettent le projet Sarkozy qui, selon certains, favorise les intérêts mafieux.

Bien qu'Yvan Colonna ait ultérieurement été reconnu coupable, il a toujours clamé son innocence et aucune preuve matérielle n'a été

trouvée contre lui. Étrangement, l'homme s'est muré dans le silence, préférant être condamné que de révéler ce qu'il sait.

Nous révélons ici que le préfet Érignac n'a pas été tué par des nationalistes, mais abattu par un tueur à gage, immédiatement exfiltré vers l'Angola où il a été engagé à la sécurité du groupe Elf. Le mobile du crime était précisément lié aux fonctions antérieures d'Érignac, responsable des réseaux africains de Charles Pasqua au ministère de la Coopération. Quand à Yvan Colonna, c'est un ami personnel de Nicolas Sarkozy depuis des décennies et leurs enfants se sont fréquentés.

Une nouvelle affaire éclate : de faux listings circulent qui accusent mensongèrement plusieurs personnalités de cacher des comptes bancaires au Luxembourg, chez Clearstream. Parmi les personnalités diffamées : Nicolas Sarkozy. Il porte plainte et sous-entend que son rival de droite à l'élection présidentielle, le Premier ministre Dominique de Villepin, a organisé cette machination. Il ne cache pas son intention de le faire jeter en prison.

En réalité, les faux listings ont été mis en circulation par des membres de la Fondation franco-américaine [5], dont John Negroponte était président et dont Frank Wisner Jr. est administrateur. Ce que les juges ignorent et que nous révélons ici, c'est que les listings ont été fabriqués à Londres par une officine commune de la CIA et du MI6, Hakluyt & Co, dont Frank Wisner Jr. est également administrateur.

Villepin se défend de ce dont on l'accuse, mais il est mis en examen, assigné à résidence et, de facto, écarté provisoirement de la vie politique. La voie est libre à droite pour Nicolas Sarkozy.

Reste à neutraliser les candidatures d'opposition. Les cotisations d'adhésion au parti socialistes sont réduites à un niveau symbolique pour attirer de nouveaux militants. Soudainement des milliers de jeunes prennent leur carte. Parmi eux, au moins dix mille nouveaux adhérents sont en réalité des militants du Parti trotskiste « lambertiste » (du nom de son fondateur Pierre Lambert). Cette petite formation d'extrême gauche s'est historiquement mise au service de la CIA contre les communistes staliniens durant la Guerre froide (Elle est l'équivalent du SD/USA de Max Shatchman, qui a formé les néoconservateurs aux USA [6]). Ce n'est pas la première fois que les « lambertistes » infiltrèrent le Parti socialiste. Ils y ont

notamment placé deux célèbres agents de la CIA : Lionel Jospin (qui est devenu Premier ministre) et Jean-Christophe Cambadélis, le principal conseiller de Dominique Strauss-Kahn. Des primaires sont organisées au sein du Parti socialiste pour désigner son candidat à l'élection présidentielle. Deux personnalités sont en concurrence : Laurent Fabius et Ségolène Royal. Seul le premier représente un danger pour Sarkozy. Dominique Strauss-Kahn entre dans la course avec pour mission d'éliminer Fabius au dernier moment. Ce qu'il sera en mesure de faire grâce aux votes des militants « lambertistes » infiltrés, qui portent leur suffrages non pas sur son nom, mais sur celui de Royal.

L'opération est possible parce que Strauss-Kahn est depuis longtemps sur le payroll des États-Unis. Les Français ignorent qu'il donne des cours à Stanford, où il a été embauché par le prévôt de l'université, Condoleezza Rice [8]. Dès sa prise de fonction, Nicolas Sarkozy et Condoleezza Rice remercieront Strauss-Kahn en le faisant élire à la direction du Fonds monétaire international.

Premiers jours à l'Élysée

Le soir du second tour de l'élection présidentielle, lorsque les instituts de sondages annoncent sa victoire probable, Nicolas Sarkozy prononce un bref discours à la nation depuis son QG de campagne. Puis, contrairement à tous les usages, il ne va pas faire la fête avec les militants de son parti, mais il se rend au Fouquet's. La célèbre brasserie des Champs-Élysées, qui était jadis le rendez-vous de « l'Union corse » est aujourd'hui la propriété du casinotier Dominique Desseigne. Il a été mis à disposition du président élu pour y recevoir ses amis et les principaux donateurs de sa campagne. Une centaine d'invités s'y bousculent, les hommes les plus riches de France y côtoient les patrons de casinos.

Puis le président élu s'offre quelques jours de repos bien mérités. Conduit en Falcon-900 privé à Malte, il s'y repose sur le Paloma, le yacht de 65 mètres de son ami Vincent Bolloré, un milliardaire formé à la Banque Rothschild. Enfin, Nicolas Sarkozy est investi président de la République française. Le premier décret qu'il signe n'est pas pour proclamer une amnistie, mais pour autoriser les casinos de ses amis Desseigne et Partouche à multiplier les ma-

chines à sous.

Il forme son équipe de travail et son gouvernement. Sans surprise, on y retrouve un bien trouble propriétaire de casinos (le ministre de la Jeunesse et des Sports) et le lobbyiste des casinos de l'ami Desseigne (qui devient porte-parole du parti « gaulliste »).

Nicolas Sarkozy s'appuie avant tout sur quatre hommes :

- Claude Guéant, secrétaire général du palais de l'Élysée. C'est l'ancien bras droit de Charles Pasqua.

- François Pérol, secrétaire général adjoint de l'Élysée. C'est un associé-gérant de la Banque Rothschild.

- Jean-David Lévy, conseiller diplomatique. Fils de l'ancien directeur de l'Agence juive. Ambassadeur de France à l'ONU, il fut relevé de ses fonctions par Chirac qui le jugeait trop proche de George Bush.

- Alain Bauer, l'homme de l'ombre. Son nom n'apparaît pas dans les annuaires. Il est chargé des services de renseignement. Ancien Grand-Maître du Grand Orient de France (la principale obédience maçonnique française) et ancien n°2 de la National Security Agency états-unienne en Europe [9].

Frank Wisner Jr., qui a été nommé entre temps envoyé spécial du président Bush pour l'indépendance du Kosovo, insiste pour que Bernard Kouchner soit nommé ministre des Affaires étrangères avec une double mission prioritaire : l'indépendance du Kosovo et la liquidation de la politique arabe de la France.

Kouchner a débuté sa carrière en participant à la création d'une ONG humanitaire. Grâce aux financements de la National Endowment for Democracy, il a participé aux opérations de Zbigniew Brzezinski en Afghanistan, aux côtés d'Oussama Ben Laden et des frères Karzaï contre les Soviétiques. On le retrouve dans les années 90 auprès d'Alija Izetbegovic en Bosnie-Herzégovine. De 1999 à 2001, il a été Haut représentant de l'ONU au Kosovo.

Sous le contrôle de Wali, le frère cadet du président Hamid Karzaï, l'Afghanistan est devenu le premier producteur mondial de pavot. Le suc est transformé sur place en héroïne et transporté par l'US Air Force à Camp Bondsteel (Kosovo). Là, la drogue est prise en charge par les hommes d'Haçim Thaçi qui l'écoulent principalement en Europe et accessoirement aux États-Unis [10]. Les bénéficiaires sont utilisés pour financer les opérations illégales de la CIA.

Karzaï et Thaçi sont des amis personnels de longue date de Bernard Kouchner, qui certainement ignore leurs activités criminelles malgré les rapports internationaux qui y ont été consacrés.

Pour compléter son gouvernement, Nicolas Sarkozy nomme Christine Lagarde, ministre de l'Économie et des Finances. Elle a fait toute sa carrière aux États-Unis où elle a dirigé le prestigieux cabinet de juristes Baker & McKenzie. Au sein du Center for International & Strategic Studies de Dick Cheney, elle a coprésidé avec Zbigniew Brzezinski un groupe de travail qui a supervisé les privatisations en Pologne. Elle a organisé un intense lobbying pour le compte de Lockheed Martin contre les l'avionneur français Dassault [11].

Nouvelle escapade durant l'été. Nicolas, Cécilia, leur maîtresse commune et leurs enfants se font offrir des vacances états-uniennes à Wolfenboro, non loin de la propriété du président Bush. La facture, cette fois, est payée par Robert F. Agostinelli, un banquier d'affaires italo-new-yorkais, sioniste et néo-conservateur pur sucre qui s'exprime dans Commentary, la revue de l'American Jewish Committee.

La réussite de Nicolas rejaille sur son demi-frère Pierre-Olivier. Sous le nom américanisé « d'Oliver », il est nommé par Frank Carlucci (qui fut le n°2 de la CIA après avoir été recruté par Frank Wisner Sr.) [12] directeur d'un nouveau fonds de placement du Carlyle Group (la société commune de gestion de portefeuille des Bush et des Ben Laden) [13]. Sans qualité personnelle particulière, il est devenu le 5e noueur de deals dans le monde et gère les principaux avoirs des fonds souverains du Koweït et de Singapour.

La cote de popularité du président est en chute libre dans les sondages. L'un de ses conseillers en communication, Jacques Séguéla, préconise de détourner l'attention du public avec de nouvelles « people stories ». L'annonce du divorce avec Cécilia est publiée par Libération, le journal de son ami Edouard de Rothschild, pour couvrir les slogans des manifestants un jour de grève générale. Plus fort encore, le communicant organise une rencontre avec l'artiste et ex-mannequin, Carla Bruni. Quelques jours plus tard, sa liaison avec le président est officialisée et le battage médiatique couvre à nouveau les critiques politiques. Quelques semaines encore et c'est le troisième mariage de Nicolas. Cette fois, il choisit

comme témoins Mathilde Agostinelli (l'épouse de Robert) et Nicolas Bazire, ancien directeur de cabinet d'Edouard Balladur devenu associé-gérant chez Rothschild.

Quand les Français auront-ils des yeux pour voir à qui ils ont affaire ?

Thierry Meyssan

Les informations contenues dans cet article ont été présentées par Thierry Meyssan lors de la table ronde de clôture de l'Eurasian Media Forum (Kazakhstan, 25 avril 2008) consacrée à la peopolisation et au glamour en politique.

L'intérêt suscité par ces informations a conduit l'auteur à rédiger le présent article qui a été publié par Profile, le principal news magazine russe actuel (édition du 16 juin 2008), sous le titre « ОПЕРАЦИЯ САРКОЗИ ».

Plusieurs versions et traductions non autorisées de cet article ont été diffusées alors que le site du Réseau Voltaire était hors service. Nous vous prions de considérer le présent article comme le seul valide.

[1] « Quand le stay-behind portait De Gaulle au pouvoir », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 27 août 2001

[2] « Quand le stay-behind voulait remplacer De Gaulle », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 10 septembre 2001

[3] L'Énigme Pasqua, par Thierry Meyssan, Goliath ed, 2000.

[4] Les requins. Un réseau au cœur des affaires, par Julien Caumer, Flammarion, 1999.

[5] « Un relais des États-Unis en France : la French American Foundation », par Pierre Hillard, Réseau Voltaire, 19 avril 2007.

[6] « Les New York Intellectuals et l'invention du néo-conservatisme », par Denis Bonneau,

Réseau Voltaire, 26 novembre 2004.

[7] Le responsable US du renseignement, Irving Brown en personne, a revendiqué avoir lui-même recruté et formé MM. Jospin et Cambadélis pour lutter contre les stalinistes alors qu'ils militaient chez les lambertistes pour, cf. Éminences grises, Roger Faligot et Rémi Kauffer, Fayard, 1992 ; « The Origin of CIA Financing of AFL Programs » in Covert Action Quarterly, n° 76, 1999. Il importe d'éviter une interprétation anachronique : leur engagement au service des USA est celui d'atlantistes durant la Guerre froide. Au-delà, il les conduira, par exemple, en 1999, à jouer un rôle central dans l'engagement de Paris au sein de l'OTAN pour bombarder Belgrade, pourtant allié traditionnel de la France. De même, il importe d'éviter les fausses équivalences : la collaboration de Nicolas Sarkozy avec les USA ne s'est pas développée sur une base idéologique, mais relationnelle et carriériste (note modifiée le 27 juillet 2008 en réponse à des lecteurs).

[8] « Dominique Strauss-Kahn, l'homme de « Condi » au FMI », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 5 octobre 2007.

[9] « Alain Bauer, de la SAIC au G0dF », Note d'information du Réseau Voltaire, 1er octobre 2000.

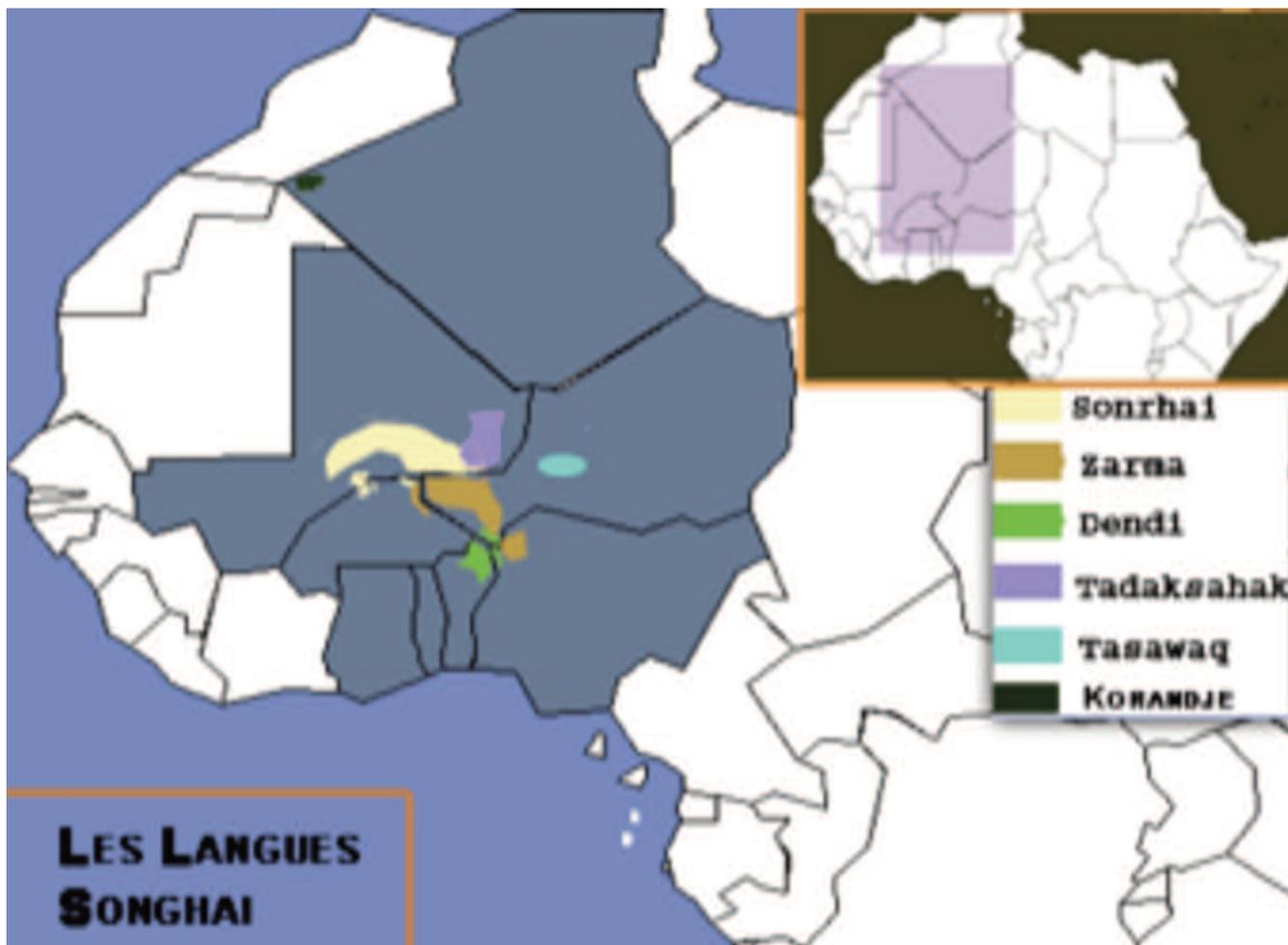
[10] « Le gouvernement kosovar et le crime organisé », par Jürgen Roth, Horizons et débats, 8 avril 2008.

[11] « Avec Christine Lagarde, l'industrie US entre au gouvernement français », Réseau Voltaire, 22 juin 2005.

[12] « L'honorable Frank Carlucci », par Thierry Meyssan, Réseau Voltaire, 11 février 2004.

[13] « Les liens financiers occultes des Bush et des Ben Laden » et « Le Carlyle Group, une affaire d'initiés », Réseau Voltaire, 16 octobre 2001 et 9 février 2004.





Langues africaines : Le songhoy classé par l'Union africaine comme langue officielle

Langues songhay

Langues songhaï

Gravures et écritures en anciens songhaï, à Ibdakane près de Kidal au Mali.

Le songhaï (sonyay en langue songhaï) ou sonrhay (on écrit souvent songhaï mais on devrait, en accord avec la règle actuelle pour l'Afrique de l'ouest, écrire sonxay) est une langue africaine. Le songhaï compte 3 millions de locuteurs et est parlé dans plusieurs pays d'Afrique de l'ouest.

Sommaire

1 Répartition géographique

2 Classification

2.1 Les Groupes

2.1.1 Songhaï méridional

2.1.2 Songhaï septentrional

3 Notes

4 Exemples

5 Références

6 Liens externes

7 Référence

Répartition géographique

Répartition géographique du songhaï en Afrique

Le songhaï est caractérisé par un faisceau de dialectes, parlés en grande partie le long du fleuve Niger à l'ouest dans le delta intérieur au Mali, au Nord du Burkina Faso (Falagountou), dans la partie occidentale du Niger, au nord-ouest du Nigeria et dans le nord du Bénin, d'une proche isolement autour des montagnes de Hombori au sud de Tombouctou, plus à l'est dans la région d'Agadez à l'ouest du massif de l'Air et dans les oasis d'Ingall, vers la fin du XIXe siècle un dialecte songhaï

appelé Emgadesi a été parlé dans la ville d'Agadez. Enfin, plus au Nord dans les oasis de Tabelbala (en Algérie), on parle une langue qui est songhaï en structure mais, en grande partie arabe et berbère dans son lexique.

Classification

Le songhaï est classé dans la famille nilo-saharienne. Le rapport du songhaï avec les autres langues de cette famille est cependant contesté et certains le rapproche des langues mandé (appartenant à la famille des langues nigéro-congolaises) avec lesquelles il partage de fortes similarités.

Les Groupes

Selon Robert Nicolai, le songhaï se compose de deux groupes distincts de dialectes : songhaï méridional et songhaï septentrional. L'intercompréhension n'existe pas entre ces deux groupes.

Songhaï méridional

Le songhaï méridional est parlé principalement le long de la vallée du Niger, entre Djenné et Labzenga (au Mali) connu sous le nom de sonrhay, puis le zarma en aval jusqu'au nord-ouest

du Nigeria, le dendi dans le Nord du Bénin. On le trouve aussi dans plusieurs villages du Burkina Faso et au Ghana.[1]

Les principaux dialectes (ces trois dialectes du Mali sont le songhaï proprement dit ou son-rhaï) :

Hombori Senni

Koyra Chiini

Koyraboro Senni

Autres dialectes :

Djerma

Dendi

Songhaï septentrional

Le songhaï septentrional est parlé par des populations sédentaires d'Ingall et de l'Aïr, et dans les oasis de Tabelbala (en Algérie), ainsi par des populations nomades à Abala et Abalac au Niger, et au Mali à Ménaka.[2]

Les principaux dialectes :

Tasawaq

Tadaksahak

Korandjé

Notes

Songhaï/zarma, est un nom régional, bien

qu'une langue nationale au Mali et au Niger. Si pour diffuser des émissions en cette langue la radio Diffusion du Mali utilise le nom songhaï, La radio Voix du Sahel du Niger utilise toujours le nom zarma, alors qu'ils ne font référence qu'à la même langue.

Langue de commerce, et langue d'instruction au niveau primaire dans quelques écoles expérimentales à Gao (Mali).

Le songhaï est parlé par un quart de la population du Niger, 17 % de la population du Mali, et 4 % de la population du Bénin.

Le songhaï a connu son apogée au moyen Âge, plus particulièrement au moment de l'expansion de l'empire songhaï, il est devenue langue d'administration et langue véhiculaire des commerçants.

Exemples

Le Songhaï se prononce comme il s'écrit, ou plutôt s'écrit comme il se prononce. Ceci inclut les longueurs vocaliques marquées par des lettres doublées. On notera tout de même une exception pour les pluriels qui peuvent se terminer par ey ou ay mais se prononcent tou-

jours ey. Aussi, on ne double pas les lettres en fin de mots monosyllabiques.

Mot Traduction

terre laabu

ciel beene

eau hari

fleuve isa

feu nuune ou danji

village koara ou koyra

homme aru aru boro

femme woy ou woyboro

mère **ɲaa**

manger **ɲaa**

boire haɲ

grand beeri

petit kacca(Gao) ou kayna (être petit)

nuit ciji

jour han ou zaari

marché et semaine habou / hebu(Gao)

Références

■ Source: Halachi Maiga

SAER EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Leader des services de Gestion des Ressources Humaines et Paie en Afrique de l'Ouest

Serigne MBOUP, ex-DG de PETROSEN : «C'est avec l'ancien président WADE que Petro Tim a signé»



La question pétrolière et gazière est une question très sérieuse et assez sensible qu'il faudrait l'aborder en toute responsabilité et éviter de la politiser ».

C'est du moins l'avis de l'ancien directeur général de Petrosen et actuel Président de conseil d'administration (Pca) de la Société africaine de raffinage (Sar), Serigne Mboup. Lequel était, avant-hier, l'invité du club de la presse thiessoise pour se prononcer sur ladite question qui fait l'actualité depuis la publication du reportage de la chaîne BBC sur ce que l'on pourrait appeler des micmacs financiers aux relents pétroliers auxquels se seraient livrés la société Frank Timis Corporation et son associé sénégalais, Aliou Sall, frère du président de la République. Un reportage qui, il faut l'admettre, sonne un véritable coup de botte dans la fourmilière, avec des sorties aussi différentes que variées pour donner le tournis aux citoyens non avertis.

Aussi, pour l'expert en la matière, Serigne Mboup, qui a eu à conduire nombre de négociations de contrats de prospection dont celui qui a fait l'objet des découvertes de gisements

pétroliers aux larges de Sangomar, de regretter que pour des considérations politico-politiciennes et des intérêts du moment, des responsables comme l'ancien ministre de l'Énergie, Thierno Alassane Sall, fassent des sorties. Cela, pour attaquer des positions qu'eux-mêmes défendaient quand ils étaient aux affaires. Surtout que, selon lui, ce contrat qui est aujourd'hui au centre des polémiques est le meilleur contrat minier que le Sénégal a eu à négocier et qu'en conséquence le président Macky Sall ne pouvait ne pas signer le décret. Et de rappeler que Macky Sall n'a, en réalité, fait que parapher un décret que son prédécesseur avait rédigé et qu'il n'avait pas eu le temps de signer. «Ce qui s'est réellement passé, c'est que c'est Petro-Tim Limited qui a signé. Et c'est avec l'ancien président Abdoulaye Wade qui a eu, à l'occasion, à signer le meilleur des contrats que le Sénégal a eu à signer à l'époque car l'État s'est retrouvé entre 58 et 74 % des retombées de ce dit contrat. Les deux parties ont convenu d'un rapport de présentation sanctionné par un décret d'approbation. Mais l'alternance étant survenue

entre temps, son successeur ne pouvait pas venir demander à son administration de dater à posteriori ou alors d'antidater ce décret. C'est ainsi qu'il a été repris le rapport de présentation mot pour mot, virgule par virgule, pour que le décret puisse enfin être signé». Et poursuit-il, ce n'est qu'après que Petro-Tim Limited coté en bourse et qui appartient à un groupe de sociétés a transféré le permis à Petro-Tim Sénégal qu'il a créé conformément aux dispositions du code minier en vigueur. Contrairement à tout ce qui est en train de se dire, Frank Timis n'est venu ex-nihilo pour négocier un quelconque contrat dans le pays mais adossé à un groupe mondialement reconnu. «Ce contrat a été octroyé par le président Abdoulaye Wade et le ministre d'État Karim Wade dans des conditions qui respectent toutes les normes requises en la matière et dans l'intérêt exclusif du peuple sénégalais. Et le président n'avait aucune raison de ne pas le signer parce que c'était le meilleur contrat que le Sénégal a jusqu'à alors jamais signé», dira-t-il.

Crise à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie : Les preuves de la forfaiture contre Guillaume Soro s'accroissent

Comme le lecteur pourra le constater, ces documents exclusifs sont des documents officiels de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Chacun pourra constater, qu'après le renouvellement de l'Assemblée nationale ivoirienne en décembre 2016, le Président Guillaume Kigbafori Soro a procédé, comme le veut le règlement intérieur de l'Assemblée nationale, à la désignation des députés ivoiriens au sein des organisations interparlementaires. Ainsi, le 16 novembre 2017, il signe l'arrêté numéro 001/AN/PT « portant constitution de la section ivoirienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie ».

Cet arrêté que vous pouvez consulter, indique bien que les députés désignés constituent la section ivoirienne de l'Assemblée parlementaire de la francophonie, pour la durée de la

législature 2016-2020.

Le lendemain, 17 novembre 2017, le Secrétaire général de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, de l'époque M. LATTE AHOUANZI, transmet au bureau de l'APF en France, la liste des membres ivoiriens de l'APF, en indiquant bien que ces derniers ont été choisis pour la durée de la législature. La lettre de transmission datée du 17 Novembre 2017 est également proposée ci-dessous. L'APF en a pris acte.

Il est donc clairement établi, avec ces preuves que la section ivoirienne de l'APF, la seule valable et légitime est celle constituée le 16 novembre 2017. Le Parlement n'ayant pas été dissous et aucun des députés n'étant décédé, rien ne peut changer leur mandat.

Nous vous proposons, également en annexe, la liste des « vrais » membres de la section

ivoirienne, bien différente de la liste scélérate publiée clandestinement par les instances politiques de l'APF sur leur site internet. Ces instances politiques reconnaissent d'ailleurs, *mezza voce*, qu'elles ont été induites en erreur par les nouvelles autorités législatives ivoiriennes et sont gênées aux entournures par la crise ivoirienne.

Au surplus, et pour une parfaite compréhension des choses, les partisans de M. Amadou Soumahoro, le nouveau Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, exultent au motif que leur mentor aurait réussi à éjecter M. Guillaume Kigbafori Soro de la section ivoirienne de l'APF. C'est à mourir de honte. Une instance inférieure peut-elle éjecter un membre d'une instance supérieure ? M. Guillaume Kigbafori Soro étant membre de l'instance supérieure, c'est-à-dire le Bureau international de l'APF, il lui revenait de nommer les autres membres de la section. Il ne pouvait donc se nommer une deuxième fois lui-même, vu qu'il était déjà Premier vice-président de l'APF au moment où il nommait les autres membres ivoiriens.

Amadou Soumahoro qui rêvait d'occuper un strapontin à l'international a pris comme première décision, celle de se nommer lui-même Président de la section ivoirienne de l'APF. Ceci est un manque d'élégance vu que la pratique au sein du parlement ivoirien est que le Président de l'Assemblée nationale est d'office membre de toutes les organisations interparlementaires.

En résumé, les membres de la section ivoirienne de l'APF nommé le 16 novembre 2017, sont les seuls vrais membres de la section ivoirienne. Toute autre décision n'est que forfaiture.

Demain nous publierons l'arrêté illégal signé par Amadou Soumahoro pour nommer de nouveaux membres de l'APF-Côte d'Ivoire. Et nous expliquerons pourquoi cette décision couvre de ridicule notre pays, ses législateurs et le premier d'entre eux, le Président de l'Assemblée nationale Amadou Soumahoro.

A découvrir les documents y afférents dans la Zone documents du journal





Cote d'Ivoire : Bédié menacé d'arrestation après avoir dévoilé l'affaire du hold-up des étrangers sur la Côte d'Ivoire

Le président du PDCI-Rda, Henri Konan Bédié, peut-il être inquiété après les réactions du pouvoir sur sa sortie à propos des étrangers en Côte d'Ivoire?

Va-t-on vers une poursuite judiciaire ou une tentative d'arrestation du président du PDCI-RDA, Henri Konan Bédié suite à sa sortie de la semaine dernière sur les étrangers en Côte d'Ivoire ? Rien n'est exclu a priori, eu égard aux réactions des tenants du pouvoir qui pleuvent. La sortie du président du PDCI-RDA sur la situation et l'exploitation des étrangers en Côte d'Ivoire pourrait lui en coûter. Au regard, bien entendu, des réactions qui se succèdent du côté des tenants du pouvoir, Henri Konan Bédié n'est pas à l'abri d'une poursuite judiciaire, voire d'une arrestation. Ces cas probables ont été clairement affichés par des proches du président de la République, Alassane Ouattara. Notamment dans le communiqué du gouvernement signé du ministre de la Communication Sidi Touré, son porte-parole, puis la réplique avec précision de l'ancien ministre des

Droits de l'Homme, et ex-porte-parole du Rdr, Joël N'Guessan, dans une déclaration faite par la suite, ce lundi 10 juin 2019.

Le gouvernement rappelle des "dérives" de Bédié et brandit la menace de la loi. Après avoir pris l'opinion à témoin des propos tenus par le président du PDCI-RDA, le mercredi 5 juin 2019, devant des militants de son parti à Daoukro, le ministre Sidi Touré avait conclu, ainsi : « Le Gouvernement tient à rappeler que l'instrumentalisation de la haine de l'étranger par le Président Henri Konan BÉDIE et les dérives qui en ont résulté ont été à la base des différentes crises que notre pays a connues depuis le décès du Président Félix HOUPHOUËT-BOIGNY, en décembre 1993. C'est pourquoi, le Gouvernement condamne cette sortie qui n'honore pas son auteur qui ne doit pas méconnaître les obligations liées à son statut. Le Gouvernement tient à rappeler à tous que le racisme, la xénophobie, le tribalisme et la discrimination raciale ou religieuse sont constitutifs d'infractions prévues et pu-

nies par la loi pénale ». Une mise en garde et une sorte de menace à peine voilée que le gouvernement adresse au "Sphinx" de Daoukro.

Joël N'Guessan (Rhdp) : « Le moment est venu de contraindre Bédié au silence »

Réagissant à son tour, et après avoir rappelé le contenu du communiqué du porte-parole du gouvernement, le ministre Joël N'Guessan, ex-porte-parole du Rdr, et haut cadre du Rassemblement des Houphouëtistes (RHDP) va se montrer encore plus précis en ce qui concerne les états d'esprit du côté du pouvoir. « Peut-être que le moment est venu de le contraindre au silence, car malgré son âge avance, il n'a ni la sagesse ni l'intelligence de ses propos. Il risque, si l'on ne prend garde, de conduire le peuple ivoirien dans l'abîme ». Une suggestion qui rend bien sérieuse la menace qui pèse sur l'auteur de l'appel de Daoukro en profonde disgrâce avec ses alliés d'hier.

Dans l'après-midi de ce mardi 11 juin 2019, c'est au tour de la direction du RHDP de monter au créneau. L'on attend de savoir ce que vont dire les premiers responsables du parti unifié au pouvoir qui entendent livrer leur position sur la sortie du président Bédié et « procéder à l'analyse de la situation sociopolitique».

■ F.D.BONY

Procès du putsch manqué au Burkina Faso : Le temps des plaidoiries

Retour au tribunal militaire de Ouagadougou pour les accusés dans le cadre du procès du coup d'État manqué de septembre 2015. Suspendues à la suite d'un mouvement d'humeur des avocats burkinabè, les plaidoiries ont repris mardi 11 juin, après seize mois de procès. Les 84 accusés doivent répondre des faits d'attentat à la sûreté de l'État, coups et blessures, meurtres, entre autres chefs.

« Vous avez rendez-vous avec l'histoire du Burkina Faso ! », a lancé au tribunal Me Souleymane Ouédraogo, l'un des avocats des victimes dès le début des plaidoiries. « Sévérité » à l'égard des accusés qui auraient nié...

Outre le général Gilbert Diendéré, présenté comme le principal cerveau du coup d'État, les avocats des parties civiles souhaitent que soient également reconnus coupables des

faits d'attentat à la sûreté de l'État onze sous-officiers, ceux qui ont joué un rôle dans la préparation, l'arrestation et la séquestration des autorités de la transition. Maître Prosper Farama demande au tribunal d'être sévère à l'égard des accusés qui auraient nié tous les faits. « En appliquant avec la plus grande sévérité la loi à ceux des accusés qui seraient reconnus coupables et qui n'auraient démontré aucun sentiment de repentir. Et en étant aussi du mieux possible clément à l'égard de ceux qui auront exprimé une certaine reconnaissance des faits et un repentir. »

Maitre Olivier Yelkouni, l'un des avocats du général Gilbert Diendéré, attend surtout que le droit soit dit au vu des faits exposés devant le tribunal et non sur la base des repentances. « La loi ne prévoit pas de repentances, la loi prévoit que s'il y a une preuve de l'infraction, prononcez la culpabilité. S'il n'y a pas de preuve, ne prononcez pas la culpabilité. Si vous doutez, ne prononcez pas la culpabilité. »



L'armée « doit être républicaine » Dans une salle d'audience où le public n'était pas au rendez-vous, maître Ouédraogo Souleymane a souligné que « la décision du tribunal doit permettre à l'armée burkinabè de savoir qu'elle doit être républicaine ».

Le 16 septembre 2015, des soldats de l'ex-régiment de sécurité présidentielle (RSP) interrompaient le Conseil des ministres et mettaient en place un Conseil national pour la démocratie, dirigée par le général Gilbert Diendéré, ex-chef d'état-major particulier de Blaise Compaoré. Suite aux manifestations et l'opposition d'une partie de l'armée, le coup d'État échoue mais plusieurs personnes sont tuées ou blessées.

Comité pour la Protection des Droits des Travailleurs Migrants : Une Burkinabè élue au sein du Comité

À l'issue des élections tenues à l'occasion de la 9^e réunion des États parties à la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, ce lundi 10 juin 2019 au siège des Nations Unies à New York, Madame Myriam POUSSI, du Burkina Faso, a été élue membre du Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille pour le mandat 2020-2023.

Sur les dix (10) candidats qui étaient en lice, sept (07) ont été élus, dont Madame POUSSI, seule candidate féminine à concourir.

Juriste de formation et praticienne, Madame Myriam POUSSI est experte dans le domaine du Droit International Humanitaire et des droits de l'Homme. Elle a une connaissance approfondie des procédures et des méca-

nismes de droits de l'Homme de l'ONU ainsi qu'une bonne connaissance du fonctionnement des organes régionaux de droits de l'Homme en Afrique. Fort de ces compétences, Madame POUSSI a, pendant une décennie, été membre de la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Burkina Faso. Elle a activement pris part à l'élaboration de politiques, programmes, plans et stratégies dans le domaine des droits de l'homme. En outre, en tant qu'experte, elle a participé à l'élaboration et à la coordination de la rédaction et de la présentation des rapports du Burkina Faso à la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, aux organes de traité de l'ONU et de l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme. Madame POUSSI a siégé une fois au Comité. Au cours de son mandat, sa bonne compréhension de la ques-



tion de protection des migrants travailleurs lui a permis de participer activement aux travaux dudit.

En rappel, le Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille est un organe composé de 14 experts indépendants chargés de surveiller la mise en œuvre de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille par les États parties. Il a tenu sa première session en mars 2004 et se réunit à Genève (Suisse).

Assemblée de la Femafoot : La relecture des textes à l'ordre du jour

L'Assemblée générale ordinaire de la de la Fédération malienne de football (FEMAFOOT) se déroulera ce samedi 15 juin, conformément à la feuille de route de la FIFA et à la sentence du TAS (Tribunal arbitral du sport) datée du 15 novembre 2018.

Les travaux de l'assemblée auront lieu au stade du 26 Mars et seront supervisés par le directeur de la division Associations membres de la FIFA pour l'Afrique et les Caraïbes, Veron Mosengo-Omba. L'ordre du jour de cette première assemblée organisée par l'instance transitionnelle comprend 20 points, dont les propositions de modification des statuts. D'autres points sont inscrits dans l'ordre du jour, notamment les questions soumises par les membres. Dans sa feuille de route, la FIFA indique que la rencontre sera l'occasion pour les membres convoqués de voter les propositions de modification des statuts de la FEMAFOOT, point qui est d'office à l'ordre du jour d'une assemblée générale. L'article 42.2. Des statuts de la fédération indiquent : «Pour qu'une modification des sta-

tuts soit votée, la majorité absolue (50% +1) des membres ayant le droit de vote doivent être présents. Les modifications sont adoptées, ensuite, à la majorité de 2/3 des membres».

Après cette Assemblée générale, la prochaine étape sera l'assemblée générale extraordinaire qui élira un nouveau bureau de la FEMAFOOT sur la base des textes qui seront adoptés par l'AGO du samedi.

Dans une interview accordée hier à une radio étrangère, la présidente du CONOR, Mme Daou Fatoumata Guindo a affiché son optimisme quant au bon déroulement de l'Assemblée générale.

«Nous sommes en train de travailler sur l'organisation de l'Assemblée générale qui doit marquer le début de la fin de la crise. Si les nouveaux textes sont adoptés, l'élection du nouveau bureau sera effectuée sur la base des nouveaux textes», a déclaré la présidente du CONOR.

Et de préciser que «si l'on s'en tient aux propositions et suggestions qui ont été faites par l'ensemble des acteurs du football, il n'y a aucune inquiétude concernant la tenue de l'assemblée». Selon Mme Daou Fatoumata

Guindo, le CONOR a envoyé un document à tous les acteurs «et tous ont réagi de façon positive».

Pour revenir à la feuille de route de la FIFA, elle indique que l'assemblée doit être convoquée selon les statuts de la FEMAFOOT actuellement en vigueur et en respectant les conditions imposées par la sentence arbitrale du TAS du 15 novembre 2018.

Dans cette sentence, le Tribunal arbitral du sport écrit que la prochaine AGO de la FEMAFOOT, que le Comité de normalisation a pour mission de convoquer, doit être convoquée sur la base de la liste des membres convoqués pour l'AGO du 10 janvier 2015.

Pour mémoire, les membres de cette assemblée (celle du 10 janvier 2015) sont : les 16 clubs de première division de la saison 2014-2015 (Stade malien, Djoliba, Réal, COB, CSK, USFAS, ASOM, ASB, le CSD, Onze Créateurs, Mamahira de Kati, Nianan, Avenir de Tombouctou, AS Police, Sabana de Mopti, AS Bakaridjan), les équipes championnes des ligues régionales, à savoir l'US Kita, Buru Massa de Kati, le Tata de Sikasso, Bronconi de Niono, le Centre d'animation sportive de Sévaré, l'AS Commune de Tombouctou, le Soni de Gao, Attar club de Kidal et le FC Gaoussou. S'y ajoutent trois groupements sportifs : l'Association des entraîneurs de football du Mali, l'Association des médecins et kinésithérapeutes du Mali et l'Union nationale des anciens footballeurs du Mali.

■ **Ladji M. DIABY**





Nominés ballon d'or 2019 : «Ceux qui pourraient priver Messi de son 6e Ballon d'Or

Leo Messi semblait être le favori pour remporter le Ballon d'Or à la fin de l'année. Cependant, lors des dernières journées, d'autres joueurs se sont montrés et pourrait lui piquer son trophée.

Si le numéro 10 du Barça avait réussi à remporter la Ligue des champions avec son équipe, personne n'aurait douté un moment du fait que Leo Messi était le favori pour remporter le prochain Ballon d'Or.

Cependant, la victoire de Liverpool et sa saison en championnat comme en Europe fait changer les pronostics dans amoureux et spécialistes du football, alors que plusieurs 'Reds' reviennent petit à petit à hauteur de Messi.

Il est vrai qu'il reste encore plusieurs mois avant la fin de l'année et que tout peut encore changer, mais il se pourrait que Messi ne soit plus seul dans la course au Ballon d'Or.

Luka Modric avait brisé l'hégémonie Messi-Cristiano après dix ans, et l'Argentin espère remettre la main sur le prestigieux trophée 'France Football', qu'il n'a plus gagné depuis

l'année 2015.

Cette saison encore, les chiffres de Leo Messi font peur, alors que le joueur a inscrit 51 buts et délivré 19 passes décisives lors des 50 matches joués sous les couleurs du Barça.

Le joueur a remporté le Soulier d'Or européen et est le meilleur buteur de la Ligue des champions cette saison. Et s'il parvient à gagner quelque chose avec l'Argentine cette saison, le joueur fera un pas de plus vers le Ballon d'Or.

Cependant, le numéro 10 du Barça doit se méfier. Car trois vainqueurs de la Ligue des champions et grands acteurs de la saison en Europe pourrait lui faire perdre sa place de favori dans les prochains mois : Mohamed Salah, Sadio Mané et Virgil van Dijk.

Le Néerlandais est certainement celui qui inquiète le plus le joueur argentin. Meilleur joueur de Premier League, champion d'Europe et MVP de la finale de Ligue des champions, Van Dijk a tout pour faire peur. Sans oublier qu'il pourrait gagner la Ligue des nations cette

semaine avec les Pays-Bas, lui qui est capitaine de sa sélection.

Mo Salah est un autre concurrent au titre. Timide en début de saison, l'Égyptien s'est rattrapé en fin d'année avec Liverpool et s'est montré précieux (27 buts cette saison). Il a marqué un but en finale de Ligue des champions et a encore une CAN à jouer à la maison cet été.

Le cas est presque similaire pour Sadio Mané qui a inscrit 26 buts cette saison avec Liverpool et qui a certainement été le meilleur joueur du trio offensif de Jürgen Klopp en matière de régularité tout au long de la saison. Et lui aussi aura l'occasion de pouvoir faire gagner un titre à son pays, étant capitaine d'un Sénégal favori pour la CAN.

Enfin, il y a l'éternel rival de Messi, Cristiano Ronaldo. Cependant, il ne gagnera très probablement pas le prix, alors que sa première saison en Italie fut l'une des pires de sa carrière, et qu'il n'a pas atteint ses 40 buts habituels cette saison.

Il manque encore un été entier et toute une première partie de saison pour prendre une décision concernant le Ballon d'Or de 'France Football', mais les compétitions continentales pourraient être décisives pendant les prochains mois.



Bélier (21 mars - 19 avril)

Les tensions déjà apparues hier au travail atteindront leur point culminant ce jour. Vous pourriez protester auprès de votre hiérarchie au sujet du montant de votre salaire ou encore au sujet d'une prime non versée. Attention tout de même à ne pas aller trop loin dans vos propos.

Une décision judiciaire en votre défaveur ou encore une somme d'argent réclamée par l'administration aura le don de vous mettre hors de vous. Prenant le téléphone en main, vous montrerez à vos interlocuteurs de quel bois vous vous chauffez.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Ami Taureau, en vous rendant à votre travail, vous y apporterez vos soucis affectifs. Ces derniers vont vous polluer l'esprit. Du coup, derrière votre ordinateur, ou votre machine, vous serez moins rapide et la qualité de votre travail laissera à désirer...

Vous ne pourrez pas vous tromper, car vous déciderez de ne rien entreprendre aujourd'hui... Ami Taureau, vous ne pourrez pas vous faire avoir, car vous direz systématiquement non à toutes les demandes et à toutes les propositions liées à l'argent...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Certains faits devraient vous mettre la puce à l'oreille : quelque chose ne tournera pas rond, ou alors certaines personnes feront de la rétention d'information. Mieux vaut ne pas vous avancer trop vite, sous peine de devoir faire marche arrière.

Vous maniez talents et débrouillardises pour améliorer vos revenus. Vos performances généreront des profits inattendus et inespérés. Vous trouverez des astuces pour réussir de jolis coups. S'ils sont ponctuels, ils n'en demeureront pas moins avantageux.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Il peut y avoir une compétition féroce entre vous et des collègues en qui vous aviez entièrement confiance jusqu'à présent. Une ambiance difficile continue d'altérer l'atmosphère sur votre lieu d'activité. Si vous souhaitez changer de cap, soyez patient.

Un peu de patience, car l'embellie matérielle ne tardera pas. En attendant, il est recommandé de rester vigilant sur vos dépenses. Elles doivent se consacrer à des règlements indispensables. Vous pouvez échelonner les paiements si cela se révèle nécessaire.



Lion (22 juillet - 23 août)

Il existera aujourd'hui un certain risque de perdre un contrat important avec un client, ceci suite à certains désaccords sur les termes de votre entente. Peut-être faudrait-il être plus fair-play ? Un conflit avec un subordonné voire son renvoi est possible ce jour.

Vous pourriez effectuer une réclamation auprès d'un service après-vente au sujet d'un défaut de service d'un objet acheté ou encore d'une clause qui n'aura pas été respectée dans un contrat signé. Une vive discussion ainsi qu'une menace de poursuite judiciaire pourrait suivre.



Vierge (23 août - 23 septembre)

La voiture d'un de vos collègues sera en panne. Ni une ni deux, vous allez lui proposer de le prendre le matin à son domicile et de le raccompagner chez lui en fin de journée. Vous ne ferez pas vraiment de détours, car sa maison se trouve sur votre route.

Ami Vierge, votre côté économe vous permettra de réaliser un de vos rêves. Durant le passage de Mercure, vous pourrez enfin acquérir le statut de propriétaire. Soit par le biais de votre logement actuel ou en faisant construire la maison de vos rêves.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre logique cartésienne ne sera pas toujours adaptée. Vous serez confronté à une situation qui exigera de faire preuve d'imagination. Vous démontrerez que vous serez capable de trouver une solution grâce à vos connaissances sur ce genre de problème.

Vous aurez des difficultés pour obtenir ce que vous demanderez. Rappelez-vous que les planètes lentes protégeront vos arrières. Vous ne perdrez rien, mais percevoir ce qui vous sera dû s'avérera plus difficile que prévu. Vous négociez pour vos intérêts.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Des activités sont essentielles pour votre équilibre intérieur. Uranus en Taureau peut vous donner envie de faire une activité toute neuve ou de changer d'entreprise. Pour évoluer, vous n'avez pas froid aux yeux et êtes prêt à relever de nouveaux défis.

Les relations avec vos proches causent des dépenses supplémentaires. Il est conseillé de rester vigilant dans vos frais, car les astres vous font traverser une zone de turbulences. La prudence est recommandée pour limiter des pertes qui vous pénaliseraient.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous pourriez vous montrer un peu trop téméraire ce jour en vous lançant dans une entreprise, ou une vente qui ne produira pas les effets escomptés. Soit que la clientèle ne sera pas au rendez-vous, soit qu'il y aura un obstacle légal qui vous barre la route.

Vous devriez vous abstenir aujourd'hui d'investir votre argent en bourse, et surtout de ne pas suivre aveuglément les conseils peu éclairés qui vous seront donnés, car il existera un risque important de perte d'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Tôt dans la matinée, votre supérieur viendra vous voir et vous donnera une liste de tâches urgentes à exécuter ! Ces dernières vous sembleront excessivement ingrates. C'est pourquoi, ami Capricorne, vous traînez des pieds pour les faire. La dissonance Neptune-Saturne va vous mener la vie dure aujourd'hui ! En effet, malgré vos efforts ou votre roubardise, vous ne parviendrez peut-être pas à éviter une saisie-arrêt sur salaire... Du coup, ami Capricorne, cela chamboulera tous vos plans !



Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous déborderez d'imagination, mais attention à ne pas manquer de réalisme au point de vous retrouver dans l'impasse pour avoir mal calculé vos actions par dispersion. Oubliez la fantaisie pour vous concentrer sur vos tâches sans vous laisser distraire.

Si vous avez suffisamment de liquidité, vous ne regarderez pas trop à la dépense. Ce sera le moyen de vous prouver que vous aurez la capacité de faire circuler l'argent et aussi d'en gagner à l'avenir, grâce à vos rémunérations ou vos recettes.



Poisson (19 février - 21 mars)

Faites le dos rond, car pour le moment, rien ne vous donne satisfaction, ni l'ambiance, ni les fonctions qui vous sont confiées. Vous remarquez une désorganisation qui vous pénalise dans la productivité. Un sentiment de déception peut vous accompagner.

Les relations avec vos amis et votre famille entraînent des frais dont vous aimeriez bien vous passer. La prudence est recommandée et vous devez éviter de faire plaisir systématiquement à ceux qui vous sont chers. Peu d'économies sont à réaliser.



SPiRiT

MEGA TOMBOLA MOBICASH

Participez en faisant des transactions de 5000F ou plus

*offre valable jusqu'au 15 mai 2019